LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 23 Saint-Boniface, du 12 septembre au 18 septembre 1986

GRONDEMENTS
Le contrôle des écoles françaises passera par les tribunaux! Voir page 3.

MOUVEMENT
La réflexion sur l'avenir de la francophonie est engagée. Voir page 5.

DU VENT
L'affaire Rossillon, ça vous dit rien? Voir page 6.



Revoilà Bicolo!

En janvier, Bicolo va fêter ses 15 ans grâce, notamment, à l'engagement de Cécile Mulaire, affectueusement connue comme "Madame Bicolo". La famille de Bicolo dépasse les 8000 membres. Voir l'article de Bernard Bocquel À LA DEUX.

Daniel Tougas à La Liberté



C'est un ancien collaborateur de La Liberté qui vient de se joindre à l'équipe rédactionnelle.

Daniel Tougas, né à Sainte-Anne-des-Chênes en 1961, était le maître à penser de la bande dessinée humoristique **Alphonse,** qui a paru dans le journal entre 1979 et 1982. Dans un autre genre, depuis 1984 il signe **Apepsie,** dont les dessins sont assurés actuellement par Jean-François Bélisle.

Daniel Tougas s'occupera tout spécialement du dossier culturel. Un domaine qui lui est particulièrement familier à plus d'un titre. En effet, il a participé à de nombreuses boîtes à chansons comme batteur et interprète; il a donné des ateliers de théâtre, de chant et de jeux dans des camps d'immersion; il a écrit deux pièces de théâtre pour le Festival du Voyageur en 1982.

Comme comédien, il a participé au Festival théâtre jeunesse entre 1975 et 1979, au théâtre français à l'Université du Manitoba et a incarné Cheswick dans «La Machine à Brouillard» en 1984.

Ajoutons encore que Daniel Tougas a assumé la direction du Centre culturel coopératif de Sainte-Anne entre 1979 et 1981 et qu'il a fondé la troupe de théâtre satirique «**Le Cercle du plagiat**» en 1982.

Sur le plan journalistique, il a été chroniqueur au journal étudiant du Collège universitaire **Le Réveil** (1982-84) et a été plusieurs fois publié cette année dans la revue québécois d'humour **Croc**. L'humour étant une partie intégrante de Daniel Tougas, il continuera à créer **Apepsie** et commencera sous peu une chronique humoristique.

Présentement, il termine sa maîtrise en littérature à l'Université du Québec à Montréal. Il est titulaire d'un Baccaulauréat ès Arts de l'Université du Manitoba.

Les 15 ans de Bicolo

Avec la rentrée scolaire, revoilà Bicolo. La Liberté n'en a pas douté une seconde. Et pourtant, qu'est-ce qui obligeait Cécile Mulaire, Laurence Bérard, Nicole Gagné et Estelle St-Hilaire à assurer le rendez-vous des jeunes dans le journal?

Bicolo va célébrer en janvier son 15e anniversaire. Ça fait donc presque 15 ans que Cécile Mulaire collabore avec La Liberté bénévolement. Bien qu'elle ait pu compter au fil des ans sur l'aide d'une bonne demi-douzaine de personnes, c'est à la résidante de Saint-Pierre-Jolys que revient incontestablement le titre de Madame Bicolo.

Ainsi, d'abord et avant tout, la section pour les jeunes dans le journal, c'est l'histoire de l'engagement d'une personne. Si Bicolo est maintenant une partie intégrante du patrimoine culturel de toute une génération, c'est parce que Cécile Mulaire n'a jamais lâché.

Et quand on voit le peu de choses qui ont été créées pour répondre aux besoins des petits francophones à part Bicolo, on peut facilement imaginer le vide qui aurait pu exister si la native de La Broquerie et son équipe avaient arrêté leur travail.

Et c'est bien à ce niveau que des questions doivent être posées. Comment se fait-il qu'une communauté qui croit dans son avenir doit compter sur du bénévolat pour remplir une fonction aussi essentielle que Bicolo?

Pire: «En plus du travail bénévole, il faut qu'on s'occupe de trouver l'argent», précise Cécile Mulaire. Les 3 000$ nécessaires pour que les 4 ans à 12 ans retrouvent chaque semaine leur ami Bicolo proviennent surtout de subventions de la Fédération provinciale des comités de parents, de la Fondation



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Radio Saint-Boniface et de Francofonds.

Chaque année, Cécile Mulaire est donc placée dans la triste position de justifier l'existence de Bicolo, pour avoir les moyens, avec son équipe, de produire la page et demie dans La Liberté et d'organiser les 4 concours par année.

Mais les «mères» de Bicolo savent qu'elles répondent à une demande. Alors elles persistent. «La réponse des jeunes, c'est ça qui nous fait continuer. Le concours de Noël a amenée 700 cartes.»

Le succès de Bicolo a d'ailleurs été quasi instantané. «La première semaine où on a mis le coupon en 1971, on a eu 100 membres. On n'en revenait pas», se souvient Cécile Mulaire, qui travaillait à l'époque avec Monique Forgues et Rose-Marie Beaudry.

Et durant les 15 années suivantes, le succès de l'initiative ne s'est jamais démenti. «Notre but, c'est que l'enfant puisse retrouver en dehors de la classe des choses intéressantes en français qui soient en même temps amusantes. Les concours sont axés sur le dessin et le bricolage, pour permettre à l'enfant de créer. Nous avons le souci du développement de l'enfant.»

Les motivations de Cécile Mulaire

Pendant très longtemps, «la plus grosse difficulté a été de trouver du matériel en français. Mais ça commence à se corriger. Ça n'empêche pas qu'il faut continuer d'inventer du matériel. Par exemple un mot croisé: il faut faire les mots croisés. Parce que des noms de ville du Québec, ça ne dit rien à l'enfant.»

Les habitué(e)s des pages de Bicolo savent aussi que leurs créatrices font un effort tout particulier pour souligner les activités franco-manitobaines *(comme les journées d'accueil scolaires ou la Saint-Jean).*

Outre la sensibilisation des jeunes à des aspects de la culture francophone, la mère de 7 enfants estime que Bicolo incite les petits à prendre conscience de l'existence du journal.

«Dans ce que j'ai fait mes convictions ont joué un grand rôle. Je tiens au français. Et si on ne l'a pas pour nos enfants, alors oublions! Il faut aussi dire que Bicolo répond à quelque chose que j'aime faire. Ça me donne la chance de mettre ma créativité à profit.»

NOMINATION



Jean B. Gaudry

Le conseil d'administration de la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Jean B. Gaudry au poste de directeur. Avant de se joindre à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes, monsieur Gaudry occupait le poste de gérant des opérations à la Fédération des caisses populaires du Manitoba. Monsieur Gaudry a assumé ses nouvelles fonctions le 9 septembre 1986.

La Caisse populaire d'Ile-des-Chênes

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

États généraux: la réflexion sur l'avenir collectif de la francophonie est entamée

Rendez-vous avec l'avenir en 87



Lucille Blanchette, présidente du comité de planification des États généraux et 1ère vice-présidente de la SFM. «Les États généraux, c'est une période de réflexion pour se donner une carte routière.»

Après un round préliminaire de plusieurs mois, la décision a été arrêtée par une vingtaine de président(e)s d'organisations (1): les États généraux de la francophonie se tiendront en novembre 1987.

Dans le vocabulaire utilisé par le comité de planification de l'événement, les États généraux «désignent une réunion extraordinaire des membres d'une collectivité pour établir un consensus et/ou pour prendre des décisions importantes. (...) Tous les membres de la communauté seront appelés à prendre des décisions par rapport à leur avenir collectif».

La présidente du comité de planification des États généraux, (2) Lucille Blanchette, ajoute que «les États généraux, c'est deux choses: un événement en novembre 87 et les consultations qui aboutiront à cet événement.»

Il faut donc voir des États généraux de la francophonie comme une espèce de Commission royale devant laquelle organisations et individus pourront se présenter pour exprimer leurs opinions concernant l'avenir de la francophonie manitobaine.

«C'est une occasion pour que la communauté se parle, poursuit Lucille Blanchette, qui est aussi 1ère vice-présidente de la SFM. «Les États généraux vont donner une chance de réfléchir. Les francophones savent-ils exactement où ils veulent se voir dans 10 ans, dans 20 ans?»

Dans le rapport du comité de planification des États généraux, adopté par la SFM le 23 août, on remarque des questions comme: «Est-ce que nous nous identifions comme francophones? De quoi est faite cette identité? Comment allons-nous garantir un environnement francophone à nos enfants? Avons-nous besoin d'un projet de société? Quels sont nos buts communs? Qui va donner la direction pour façonner l'avenir? Voulons-nous abolir certains organismes et les remplacer?»

C'est à un Groupe de travail de 7 personnes que reviendra la décision de déterminer le contenu précis des États généraux. Ce groupe de travail sera nommé par le comité des présidents d'organismes le 25 septembre. Un comité de nomination *(Gilbert Sabourin, Alice Michaud, René Desaulniers)* est chargé de proposer des noms.

Le consensus

Ce Groupe de travail ne manquera pas de travail, puisqu'il sera responsable de l'organisation, du cadre du débat, du choix du personnel et de sa direction. *(Il pourra procéder par embauche directe ou obtenir les services des employés des organismes)*. le budget prévu pour mener à bien l'opération: 129 000$.

Voici comment devrait se présenter en gros la préparation de l'événement de novembre 1987:

— **septembre à décembre 86**: organisation technique, préparation du contenu.

— **janvier à mai 87**: rencontres de consultation en ville et en campagne.

— **juin à septembre 87**: réflexion et rédaction du rapport sur les consultations.

— **septembre 87**: publication du rapport, des options et des recommandations.

— **novembre 87**: tenue des États généraux.

«À l'issue des États généraux, indique Lucille Blanchette, des Actes seront publiés. Il s'agira d'un document qui présentera le consensus des priorités que la communauté se sera données. Un suivi ne pourra cependant pas être imposé. Les organismes verront quel suivi ils voudront donner selon leur mandat et les décisions des membres. Pour sa part, la SFM s'est engagée à effectuer le suivi,» souligne la vice-présidente de la Société.

En attendant, «la SFM va poursuivre sa planification. Si elle a un message à passer, elle se présentera aux audiences comme n'importe quel organisme. Car n'oublions pas que ce sont les États généraux de la francophonie et non de la SFM. La SFM se voit comme participante au même titre que les autres organismes.»

Bernard BOCQUEL

(1) Les participants à la réunion des présidents du 4 septembre: Robert André (Fondation Radio Saint-Boniface); Laurent Bisson (Festival du Voyageur); Lucille Blanchette (SFM); Joseph Bruce (Union nationale métisse); René Desaulniers (Conseil jeunesse provincial); Marcelle Forest (Centre culturel franco-manitobain); Marie-Marthe Guénette (Réseau); Alain Hogue (C.L.É.); Arsène Huberdeau (Scouts); Reynard Kane (Alliance française); Michel Lachance (Association des étudiants du Collège); Philippe Le Quéré (Scouts); Lucien Loiselle (Association des résidants du vieux Saint-Boniface); Marcel Marchildon (France-Canada); Alice Michaud (Plurielles); Gilbert Sabourin (Presse-Ouest); Raymond Théberge (Association des anciens du Collège); Céline Huot (Guides); René Piché, Michel Lagacé (membres du comité de planification); René Fontaine (SFM). «Les participants étaient représentatifs de la communauté» a déclaré Lucille Blanchette.

(2) Les membres du comité de planification étaient: Lucille Blanchette, Paul Grenier, Gilles Ferland, Michel Lagacé, René Piché, Charles Gagné et Jean-Pierre Dubé.



Le point sur la nouvelle saison radio-télé

Sur les ondes et à la télé, septembre marque la rentrée de Radio-Canada. Et comme toujours, les responsables de CKSB et CBWFT ont concocté des nouveautés et procédé à des aménagements.

À CKSB. Les personnes qui cherchent à vendre ou à acheter des choses savent déjà que le fameux *Marché au puces* n'est plus offert quotidiennement, mais une fois par seine, le samedi, entre 9h et 10h. La directrice de la station, Marie Benoist-Martin, note qu'il y avait beaucoup de répétitions dans les appels. «Aussi, plus de gens travaillent durant la journée et ne pouvaient pas écouter entre 9h et 9h30. Dorénavant, plus de gens pourront se servir du *Marché aux puces*».

Le samedi matin à CKSB a fait l'objet d'une «attention particulière. C'est une période importante. Ce n'est pas un bouche-trou. Le potentiel est là pour le samedi», explique la directrice.

Entre 7h et 8h: réveil matin conventionnel; entre 8h et 9h: l'actualité en reprise; entre 9h et 10h: *le Marché aux puces*, doublé d'une tribune téléphonique; entre 10h et 11h: discothèque ouverte *(reprise d'une émission abandonnée voilà quelques années)*; entre 11h et midi: rien de définitif encore, mais ce volet sera «axé sur la jeunesse».

Autres changements à signaler:

— les bulletins de nouvelles locales ne passent plus juste avant l'heure, mais à la demi-heure *(donc 6h30, 7h30...)*. Non seulement «cela permet à plus de gens d'écouter les bulletins, mais cela équilibre aussi mieux les émissions.»

— l'émission *Depuis quand* destinée aux aîné(e)s, qui passait entre 12h30 et 13h00, occupe maintenant la période 9h à 9h30.

Leur milieu

Enfin, deux nouvelles voix sont arrivées: Suzanne Kennelly assure la chronique culturelle quotidienne dans l'émission du matin, toujours animée par Marcel Gauthier; et Louise Gauthier est responsable de la partie actualité de l'émission de l'après-midi, encore animée par Ginette Caza.

Somme toute, CKSB veut «essayer de répondre le mieux possible aux besoins de la population francophone», notamment «en les informant sur ce qui se passe dans leur milieu», déclare Marie Benoist-Martin.



Environ 200 personnes ont assisté dimanche 7 septembre à une messe spéciale célébrée à l'entrée de CKSB pour marquer le 50e anniversaire de la création de Radio-Canada. Les deux réseaux avaient organisé une journée portes ouvertes qui a permis aux Winnipégois de faire connaissance avec les coulisses de la radio et de la télévision.

Pour faciliter la communication avec ses auditeurs en campagne, la station a installé depuis trois mois une ligne sans frais: le 1-800-432-5073.

À CBWFT. Les téléspectateurs ont rendez-vous avec les productions manitobaines entre 18h et 19h.

«La saison locale va commencer généralement fin octobre. Le mois de retard s'explique du fait qu'un réalisateur et de l'équipement se trouvaient à Vancouver à cause de l'Espo, pour des émissions nationales», explique le directeur des programmes, Bernard Turenne.

Toutefois, un des gros changements a déjà été mis en place: le bulletin de nouvelles de 18h est maintenant «intégré», c'est-à-dire qu'il n'est plus scindé en deux parties *(nationale et locale)*. Résultat quasi assuré: moins de nouvelles du Québec et plus d'informations des provinces voisines.

Voici comment va se présenter la semaine à CBWFT:

Lundi: «À guichets fermés» *(13 émissions à compter du 5 janvier)*. En attendant: «Country chaud», de la musique acadienne.

Mardi: «Génies en herbe» (à compter du 4 novembre).

Mercredi: «Hebdo», une émission d'affaires publiques, à partir du 27 octobre. Réalisée par Philippe Vrignon, elle comprendra un volet artistique d'une dizaine de minutes. «Hebdo» couvrira «les grands dossiers de la communauté qui touchent les franco-manitobaines prioritairement,» précise Bernard Turenne.

Jeudi: Pas de période locale. La série «Les grands films» démarre dès 18h30.

Vendredi: «L'autoroute électronique», une émission «légère, relax», à compter du 27 octobre.

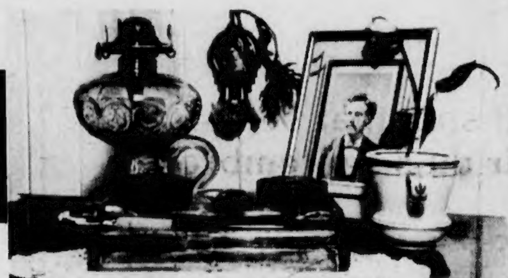
En ce qui a trait aux productions spéciales, «en fonction de nos maigres moyens, on voudrait, autant que possible, réprendre une co-production avec le Cercle Molière. On a aussi l'intention de produire un Télé-Relais pendant le Festival du Voyageur et de couvrir l'assemblée annuelle de la SFM», indique le directeur des programmes de CBWFT.

Bernard BOCQUEL

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier
Léonie

Août 1985. Louis Lambert, époux de Léonie (née Langlois) repose maintenant au cimetière de Saint-Boniface. Léonie est retournée chez elle, rue Giroux, accompagnée de deux de ses six enfants: Marguerite, la petite dernière et Gabriel, revenu après une absence de quinze ans. Vers les onze heures du matin, Gabriel descend de sa chambre à coucher après avoir passé une nuit blanche.

Gabriel se dirigea machinalement vers l'escalier qui menait au rez-de-chaussé. Il avait parcouru tellement souvent ce trajet qu'il aurait pu le faire dans la noirceur, ou avec les yeux fermés. Même après quinze ans, rien n'avait changé dans la petite maison de la rue Giroux.

Les murs du couloir étaient toujours d'un vert pâle fané, mais propre. Il n'y avait rien d'accroché aux murs, sauf un petit crucifix au haut de l'escalier. Un tapis, — tiens, ça c'est du nouveau, s'exclama Gabriel — étouffait ses pas.

Dès qu'il plaça son pied sur la première marche, Gabriel retrouva ce qui l'avait dérouté un peu par absence quelques secondes auparavant: le léger craquement du vieux bois bien usé sous le poid de son pied. Combien souvent avait-il essayé, lorsqu'il était enfant, de descendre ces fameux escaliers sans que ses parents l'entendent.

C'était Arthur, l'aîné des garçons, qui l'avait convaincu d'essayer. Les trois garçons, — Paul avait aussi participé au complot, — partageaient la même chambre à coucher. On les avait envoyés au lit un peu tôt ce soir-là, bien avant qu'ils eussent sommeil. Puisque Gabriel était le plus jeune, c'était lui l'élu.

65

Tout ce que t'as à faire, lui avait dit Arthur, c'est de descendre tranquillement et de te rendre à la cuisine. Ils vont pas t'entendre, t'es pas pesant. Une fois dans la cuisine, t'as juste à ouvrir l'armoire du bas et prendre un paquet de biscuits soda.

Voulant convaincre ses grands frères qu'il était aussi grand qu'eux, Gabriel s'était aventuré. Malgré son faible poids et toutes les précautions possibles, la troisième marche du bas l'avait trahi.

Heureusement que c'est Léonie, sa mère, qui était venue voir lequel de ses enfants descendait l'escalier. Si ça avait été Louis, le père, Gabriel serait mort de frayeur. J'veux un verre d'eau, balbutia-t-il comme excuse, quatre petits mots qui le firent rougir de honte, se rendant compte que devant la peur, il avait trop aisément choisi de mentir pour se sauver la peau.

Avec les années, les marches bruyantes de la maison prirent une toute autre signification. Encore adolescent, il trouva ces petits bruits réconfortants, comme un signal qu'il était chez lui, à l'abri de tout. Ces craquements s'imprimèrent dans sa mémoire à un point tel qu'en les entendant à nouveau quinze ans plus tard, il les reconnaissait avec une certitude inébranlable.

Gabriel descendit tranquillement les escaliers. Il n'était plus le petit garçon cherchant à dissimuler ses mouvements. Mais ce n'était plus le bruit de ses pas qu'il écoutait maintenant. Pourtant, c'était ce même genre de bruit, bien que ce fût des sons plus aigus et rythmés, des sons qui ne faisaient pas encore partie de son passé, des sons, cependant, qui le hanteraient pour le restant de sa vie.

Gabriel n'était plus dans la maison de la rue Giroux. Il n'était plus à Saint-Boniface. Il était assis près d'un foyer. Près de lui, à ses côtés, il y avait une jeune femme. Les deux contemplaient les braises mourantes du feu.

Un tic-que-tic était venu interrompre les rêveries du couple. C'était le son que faisaient les griffes du vieux chien qui se déplaçait lourdement sur le parquet de bois franc. Gabriel avait été momentanément pris d'angoisse. Il n'aimait pas les chiens. Il en avait maladivement peur.

Pourtant, ce soir-là, ce n'était pas le chien qui l'épeurait. Il avait réussi à apprivoiser Gabriel. Tout simplement, le chien, étant vieux et malade, dégageait une odeur de pourriture insupportable. À chaque fois qu'il s'approchait de lui, Gabriel en avait un haut-le-coeur.

D'un ton sec, elle avait banni le chien à la cuisine. Le tic-que-tic arthritique de la pauvre bête brisa le silence de la maison endormie en ces petites heures du matin. Ensuite tout était de nouveau tranquille.

Elle fit l'amour à Gabriel ce soir-là, sur le parquet du salon, pendant que le feu dans la cheminée s'éteignit, pendant que le vieux chien pleurait silencieusement son rejet, étendu sur le bout de tapis qu'on lui avait réservé dans la cuisine près du calorifère, pendant que ses parents, ses soeurs et ses frères dormaient, en haut, dans leurs chambres.

Elle était la raison pour laquelle Gabriel devait retourner à Edmonton. Ne serait-ce que pour qu'il puisse se convaincre que c'était vraiment fini entre eux. Pour voir s'il n'y avait pas une façon de retrouver la magie de ce soir-là, de retrouver ce bruit qui le hantait comme le chant d'une sirène.

(À suivre...)

66

- *Les néo-démocrates ne veulent rien savoir*
- *Il faudra attendre que les tribunaux tranchent*

Les francos pas près de gérer leurs écoles

C'est maintenant officiel: le gouvernement néo-démocrate n'a aucune intention de laisser les francophones gérer leurs écoles. Il ne reste donc plus aux parents que la voie des tribunaux pour obtenir le respect de leurs droits.

Ces droits sont inscrits dans l'article 23 de la Charte fédérale des droits et libertés de 1982. Cet article accorde aux parents des minorités francophones et anglophones **le droit de faire instruire leurs enfants dans la langue de la minorité.**

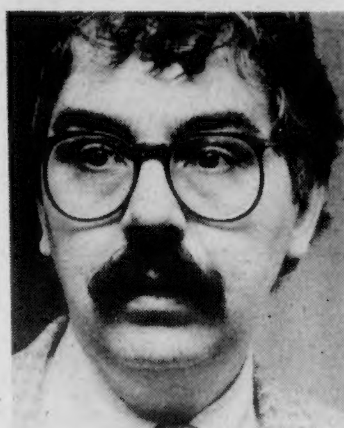
Cet article 23 donne aussi **le droit aux parents de gérer ces écoles.** Ce pouvoir de gestion est clair et net depuis juin 1984, lorsque la Cour suprême de l'Ontario a confirmé le droit des francophones de gérer leur écoles.

Ce jugement a conduit la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) à déclarer mardi 9 septembre: «Depuis 1982, mais surtout depuis juin 1984, le gouvernement du Manitoba sait que sa loi scolaire n'est probablement pas conforme aux exigences mises en évidence par la Charte des droits et libertés.»

Or, le ministre de l'éducation, Jerry Storie, avait annoncé le 5 septembre au Comité directeur des structures scolaires (*), après plusieurs mois d'étude, que la question n'était absolument pas prioritaire pour le gouvernement.

«Il est clair, a souligné le président de la FPCP, Gilbert Savard, que la volonté politique est non existante sur ce sujet. Lorsqu'il s'agit des droits des minorités, les autorités provinciales, au Manitoba et ailleurs, préfèrent abdiquer leurs responsabilités pour que les cours les obligent à prendre des décisions.»

Comme la FPCP se doutait bien que les politiciens refuseraient de donner le contrôle des écoles aux francophones sans que les tribunaux les poussent dans le dos, l'avocat de la Fédération Me Laurent Roy, avait déjà préparé le terrain.



Gilbert Savard, président de la FPCP. Les gouvernements abdiquent.

«Nous avons toute la documentation requise pour mener cette cause à bonne fin. Ayant considéré toutes les possibilités, nous sommes très bien préparés pour comparaître devant les juges.» *(Il reste cependant à la FPCP à obtenir une demande d'aide financière du fédéral).*

«Si on gagne»

Évidemment, la voie juridique risque fort d'être synonyme de lenteur. Si la cause doit être entendue par la Cour suprême du Canada, on parle sans doute d'années avant que la procédure, qui sera entamée sous peu devant le Banc de la Reine, ne soit conduite à terme.

Et dans l'éventualité où les juges rendent une décision similaire à celle en faveur des Franco-Ontariens, il restera alors au gouvernement du moment à trouver une solution administrative.

Donc de mettre en place un mécanisme qui permettrait aux francophones de contrôler leurs écoles.

C'est bien pourquoi la porte-parole du Comité directeur des structures scolaires, Lucille Blanchette, souligne que «la voie politique est épuisée à ce stade-ci. Mais la voie politique doit toujours restée ouverte. Car en définitive, on s'attend, si on gagne, à retourner au politique pour l'implantation administrative du droit de gérer nos écoles.

Bernard BOCQUEL

(*) *Le Comité directeur des structures scolaires, mis sur pied voilà plusieurs années, est composé de la Fédération provinciale des comités de parents, de la Société franco-manitobaine, des Éducateurs et des Éducatrices francophones du Manitoba, des Commissaires d'écoles franco-manitobains et du Conseil jeunesse provincial.*

Le Comité a tenté à plusieurs reprises de convaincre le gouvernement provincial du bien-fondé des droits découlant de la Charte fédérale des droits et libertés. Il a indiqué maintes fois sa position: ou la province rend sa loi scolaire conforme à la Charte fédérale, ou les parents chercheront l'appui des tribunaux pour imposer des changements.

Les conservateurs manitobains ont d'ailleurs indiqué vendredi 5 au Comité directeur des structures scolaires que la seule avenue est la voie juridique.

Un coup publicitaire pour les francos?

«Nous sommes étonnés, a dit M. Trudeau, qu'un agent du gouvernement français soit venu au pays sans la connaissance du gouvernement canadien» (1)

Étonné, Emile Péloquin, qui avait hébergé Philippe Rossillon à la fin du mois d'août 68, l'est beaucoup moins. Pour lui, la visite du rapporteur général du comité pour la défense et l'expansion de la langue française, un organisme, qui dépendait directement du Premier ministre de la France, n'était pas tout à fait innocente.

D'entrée de jeu, Emile Péloquin précise que sa vision de l'affaire est sans doute personnelle. Il reconnait d'ailleurs qu'elle peut donner lieu à de multiples interprétations.

Plusieurs faits troublants le conduisent aujourd'hui à penser que Philippe Rossillon a «fameusement bien réussi ce qu'il voulait accomplir».

Tout commence par une visite de l'ambassadeur de France à Saint-Pierre-Jolys en 1964. En voyant la statue de Jeanne d'Arc sur la place de l'église, «il se promit d'en parler aux gens d'Orléans à son retour en France», écrit ***La Liberté et le Patriote***. Peu de temps après, des contacts sont pris entre l'association France-Canada d'Orléans et le village de Saint-Pierre-Jolys, aboutissent au jumelage des deux localités.

Au début de l'année 68, l'Association culturelle de la Rivière-Rouge est créée pour accueillir les groupes de Français de passage au Manitoba. Elle est présidée par René Mulaire. Durant l'été 68, des Manitobains — 18 en tout — se rendent à leur tour en France, grâce à des subventions du gouvernement fédéral.

À leur arrivée à Paris, ils sont reçus par le président local de France-Canada qui, tellement impressionné d'accueillir pour la première fois des Canadiens francophones qui ne venaient pas du Québec, s'arrange pour leur faire rencontrer divers responsables, notamment du ministère français des Affaires étrangères.

Des explications sur la fameuse "affaire Rossillon" à Saint-Pierre

«De fil en aiguille, en dedans de 24 heures, nous étions rendus très très haut dans la hièrarchie, ce qui est tout à faire extraordinaire. Le dernier que nous ayions vu, c'est Philippe Rossillon, chargé de la promotion de la culture et de la langue française à l'étranger», se souvient Emile Péloquin.

«Lors de notre entrevue avec Philippe Rossillon, nous avons été surpris de constater qu'il connaissait très bien la situation des francophones au Manitoba. Il nous a demandé, à brûle-pourpoint, comment il pouvait nous aider. Nous n'étions pas préparés à répondre à une question pareille. En pensant à la situation scolaire, nous lui avons alors parlé de livres pour les bibliothèques et de manuels d'école.»

«Très amicalement, à la fin de l'entretien, nous l'avons invité à venir au Manitoba à l'occasion d'un de ses prochains séjours au Canada,» raconte le professeur de physique au collège Louis-Riel.

«En rentrant au Canada, on a cru bon de rendre compte de notre voyage en France et de parler de Philippe Rossillon à René Préfontaine, qui était originaire de Saint-Pierre et travaillait au Secrétariat d'État *(c'est lui d'ailleurs qui nous avait permis d'obtenir des octrois pour le voyage)*».

«On n'a pas réalisé sur le coup combien nous avions été sages de l'avertir. Car à la fin du mois d'août, Rossillon nous a appelés d'Ottawa pour nous prévenir de sa venue à Saint-Pierre. Nous ne savions pas qu'il n'avait pas averti le gouvernement fédéral,» explique Emile Péloquin.

Que s'est-il alors passé durant son séjour à Saint-Pierre-Jolys? «Rien,» affirme son hôte, prenant en exemple le repas qu'il avait organisé à son domicile avec Philippe Rossillon et une quinzaine de Franco-Manitobains.

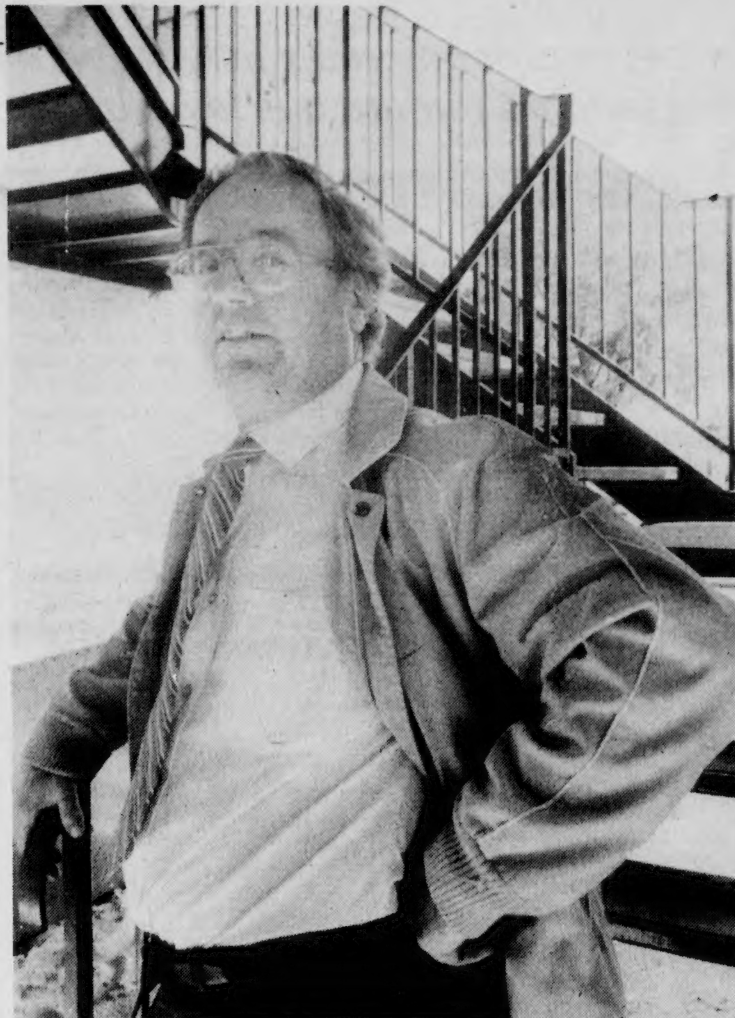
«De quoi a-t-on discuté ce jour-là? De rien, justement. Vraiment, on a accompli zéro. Aucune conclusion n'a été tirée, aucune prise de position, aucune discussion d'aspect politique...» Durant tout son séjour, Philippe Rossillon n'a fait que répéter ce qu'il avait déjà proposé, à savoir une aide technique de la France pour développer la vie culturelle franco-manitobaine *(dons de livres et de disques)*.

Le sentiment

Emile Péloquin voit dans le peu d'importance de ces conversations la clef du mystère: «le rôle de Philippe Rossillon était simplement de faire acte de présence. Il est venu d'une manière informelle, mais il a joué un rôle formel en rencontrant un groupe». Il n'avait pas besoin de dire ou de faire quoi que ce soit.

Emile Péloquin s'interroge ensuite sur la façon dont l'affaire a été révélée — à Ottawa — par la presse anglophone *(Southam News)*, plusieurs jours après la visite, qui était passée inaperçue, de Philippe Rossillon à Saint-Pierre-Jolys.

«Dans les journaux de l'époque, tout semblait s'être déroulé comme si le journaliste avait découvert quelque chose. En fait, j'ai le sentiment qu'on l'a bien aidé». Déjà, à l'époque, ***La Liberté et le Patriote*** s'interrogeait sur la coïncidence entre l'affaire Rossillon, les révélations de la presse et la présence à Ottawa du Premier ministre manitobain Walter Weir et du secrétaire du Cabinet Derk Bedson, l'un et l'autre ayant été reçus par Pierre Trudeau juste avant sa conférence de presse et ayant rendu visite à Southam News.



Émile Péloquin: «Rossillon connaissait et comprenait parfaitement la situation politique du Manitoba. Il savait exactement ce qu'il faisait, d'autant plus qu'il était tout le contraire d'un pauvre idiot!»

C'ÉTAIT LES 60

Mais Emile Péloquin penche plutôt en faveur d'une autre version: «C'est Rossillon qui a eu l'intention de soulever cette controverse. Et pour deux raisons: d'une part pour encourager la francophonie canadienne et pour éclairer les Canadiens sur la situation des minorités francophones qui avaient besoin d'aide pour survivre et, d'autre part, pour donner l'impression que la France se préocccupait davantage de ces minorités que ne le faisait le gouvernement fédéral canadien».

Rossillon n'a rien dit, n'a rien fait à Saint-Pierre-Jolys. En revanche, c'est peut-être lui qui a mis la puce à l'oreille du journaliste de la capitale *(s'assurant ainsi une portée nationale)* en prévoyant les hauts cris de la presse anglophone, comme cela «arrive à tout moment quand il s'agit des Canadiens français» (1).

Du coup, la parallèle avec le «Vive le Québec libre», prononcé un an auparavant par le général De Gaulle s'avère pertinent. De même que les commentaires de Daniel Johnson, premier ministre québécois, sur ce sujet.

Dans une conférence de presse, à la veille de sa mort en septembre 68, Daniel Johnson affirmait ainsi qu'il «nous aurait fallu bien des années pour faire connaître à l'univers la présence du Québec. Le général a, en une seule phrase, compensé pour les omissions d'Ottawa qui dirige le service des Affaires extérieures depuis 100 ans et n'a jamais représenté le Canada comme un pays à deux cultures». (2)

D'ailleurs, le président de l'AECFM, Maurice Gauthier, déclarait dans une conférence de presse destinée à «rétablir les faits»: «En toute honnêteté, il faut dire que nous avons reçu du gouvernement de la province de Québec, du Consulat et de l'Ambassade de France plus de sympathie et d'aide matérielle que de nos propres gouvernements provincial et fédéral» (1)

De même, Maurice Gauthier profita de ce que tout le pays braquait ses projecteurs sur les francophones de l'Ouest pour faire savoir que «les minorités françaises du Canada n'en demeurent pas moins dans un état lamentable qu'il faut étudier au plus tôt et améliorer sérieusement. Nous ne pouvons plus nous payer de mots et nous contenter de miettes».

Tout ceci permet à Emile Péloquin de croire que Philippe Rossillon «a réussi à merveille son travail consistant à faire réagir les gens et à forcer le gouvernement canadien à s'occuper davantage de la francophonie»

La suspicion

Sans affimer que l'affaire Rossillon a été déterminante, l'ancien directeur de l'école de Saint-Pierre-Jolys constate qu'après, la situation des minorités francophones a commencé à s'améliorer et que «leurs demandes, qui gênaient le gouvernement fédéral jusqu'alors, ont finalement été mieux reçues.»

Si «l'affaire Rossillon nous a aidés à longue échéance», comme le pense Emile Péloquin, son avis n'était pas partagé à l'époque par la population de Saint-Pierre-Jolys, qui n'a pas vraiment apprécié le voile de suspicion dont on a couvert leur village.

«Les gens ont plutôt réagi négativement, surtout vis-à-vis des organisateurs de l'association culturelle de la Rivière-Rouge, car, fondamentalement, nombre de personnes n'aiment pas le controverse et ont été gênées d'être étiquetées francophones», conclut Emile Péloquin.

S.J.

(1) *La Liberté et le Patriote du 18 septembre 1968.*

(2) *La Liberté et le Patriote du 2 octobre 1968.*

Pas de mystère autour du cancer

Pour beaucoup, c'est un choc. Tout s'effondre autour d'eux, comme dans un mauvais cauchemar. Sans compter l'incrédulité. C'est douloureux d'apprendre que l'un de ses proches, ou soi-même, a le cancer.



Stéphane JARRE

SANTÉ

D'ailleurs, faut-il informer le cancéreux du mal dont il est atteint? Jill Taylor Brown et Agathe Bisson, toutes deux assistantes sociales, responsables de l'aspect social et émotionnel au sein de l'équipe médicale, à l'hôpital général de Saint-Boniface, répondent par l'affirmative à ces questions.

«Il est préférable d'informer le patient. S'il nous demande de quoi il souffre, l'équipe médicale le lui dit. Car il ne fait pas de doute que, dans la plupart des cas, un malade informé a de meilleures chances face à sa maladie», affirment-elles.

Quand la nouvelle est donnée, il est important de clarifier rapidement la situation du malade, de lui fournir toutes les informations qu'il est en droit d'attendre sur sa maladie. «Quand il y a beaucoup de méconnaissance, le malade vit davantage dans la peur, l'anxiété. En revanche, quand il connait meiux sa maladie, il peut apprendre à la surmonter plus facilement,» estime Jill Taylor Brown.

Tous les malades ont besoin de savoir pour comprendre et lutter. Ne serait-ce que sur la grande variété des cancers. Agathe Bisson et Jill Taylor Brown dénombrent ainsi plus d'une centaine de cancers différents.

Pour elles, l'un des premiers conseils à donner au malade est justement de ne pas comparer. De ne pas comparer sa propre situation avec celle d'un autre cancéreux. «Chaque cas est un cas particulier. Les cancers du même type évoluent différemment selon les personnes.» L'issue est loin d'être fatale. Au contraire, bien des progrès ont été accomplis et sont encore réalisés dans la lutte contre le cancer.

(Voir encadré.)

«On sous-estime trop souvent la capacité des gens à surmonter la maladie», racontent Jill Taylor Brown et Agathe Bisson, qui ont vu beaucoup de guérisons.

Il est certain que la famille et les proches du cancéreux peuvent l'aider à recouvrer la santé. Notamment en participant à son information, en venant aux visites, en maitrisant les bouleversements dans le mode de vie familial qu'entraine la maladie d'un de ses membres.

«Souvent la famille réagit soit en tendant à surprotéger le parent atteint d'un cancer, soit en se sentant d'aucune aide, d'aucun secours», constatent les assistantes sociales. Dans la mesure du possible, il est pourtant préférable de continuer à vivre «comme avant». Mais tout en restant à l'écoute du malade.

Il ne suffit pas de lui dire de combattre son cancer, encore faut-il admettre qu'il puisse souffrir. Et qu'il a le droit de le faire savoir à son entourage. La famille ne doit pas étouffer le cancéreux, mais au contraire le laisser s'exprimer.

«Le malade doit savoir que c'est normal d'être bouleversé, d'être dépressif quand on a un cancer. Et il doit pouvoir le dire. C'est encore plus pénible pour lui s'il doit garder ses souffrances en dedans», remarquent Agathe Bisson et Jill Taylor Brown.

Cette attitude ne doit pas cesser avec le traitement. Car après avoir reçu tous ses soins, le malade retombe souvent dans un état dépressif. Il doit retrouver une vie normale et active, réorganiser ses habitudes.

Pour l'aider à recommencer sa vie, de nombreux services ont été créés (*). Souvent, ils sont animés par des personnes qui ont vécu le même problème et qui ont pu le surmonter.

(*) *La Société canadienne du cancer (202-777, avenue Portage, Winnipeg R3G 0N3. Téléphone: 774-7483) offre de nombreux services, sous la forme de groupes d'entraide (d'anciens malades du cancer apportent leur soutien à de nouveaux patients) et de facilités matérielles (logement, transport, aides financières...).*

L'hôpital général de Saint-Boniface organise des sessions d'information chaque quatrième mardi du mois, à partir du 23 septembre (Eva Haddad: 237-2216; Fred Nelson: 237-2559).

Famille — Le centre de ressource familial de Saint-Boniface/Norwood situé 111, rue Horace (945-5157) propose un nombre varié de cours et de rencontres dès la mi-septembre, notamment: cours de baby-sitting, cours prénataux pour les mères célibataires, programmes d'information pour parents célibataires, pour les jeunes parents, etc.

Des rencontres entre parents sont organisées sous diverses formes *(ateliers, jeux avec les enfants...)* Quant aux adolescents, ils peuvent trouver le soutien dont ils auraient besoin au centre familial. D'autres services sont offerts aux familles, comme une vente à prix modique de vêtements et une bibliothèque.

Principales localisations du cancer chez les Canadiens

Localisations	Nouveaux cas en 1985 (estimations) Hommes	Nouveaux cas en 1985 (estimations) Femmes	Décès en 1985 (estimations) Hommes	Décès en 1985 (estimations) Femmes	Préventions	Remarques
Poumon	8 090	2 510	7 900	2 490	Ne pas fumer de tabac	Cette forme de cancer peut être facilement évitée
Sein	—	9 450	—	3 740	Examen médical régulier, auto-surveillance manger moins gras	Un diagnostic précoce peut sauver la vie.
Intestin et rectum	5 090	5 290	2 620	2 600	Examen médical manger moins gras	Un examen rectoscopique détectera très tôt le cancer
Bouche et pharynx	1 980	540	620	230	Faites examiner par un dentiste tout changement dans votre bouche (abcès, infections...)	Un cytodiagnostic permet de détecles cellules cancéreuses
Utérus et col de l'utérus	—	3 800	—	1 010	Examen médical	Le cancer du col peut être évité grâce à un test de Pap
Estomac	1 560	960	1 400	860	Éviter les plats trop épicés	Le taux de mortalité a chuté de moitié durant les 20 dernières années
Prostate	6 240	—	2 230	—	Examen médical et toucher rectal	Apparait surtout après 60 ans
Peau	9 250	7 680	300	220	Protégez vous des rayons du soleil trop violents. Surveillez la pigmentation de votre peau	Facile à soigner, à condition que le traitement soit précoce
Autres	13 400	10 700	8 980	7 840	Prenez soin de votre corps. Examen médical régulier.	Le cancer peut être vaincu

APPRENDRE À PRIER AVEC LA BIBLE

Es-tu intéressé(e) à apprendre à prier avec la Bible, à te faire guider dans cette démarche et à partager ton expérience avec d'autres? Si oui, un programme de 22 semaines sera offert le mercredi soir de 19h30 à 21h30 du 1er octobre au 25 mars, au 601, rue Aulneau, St-Boniface. Pour plus d'information appeler: Sr Ghislaine Boucher, m.o. ou Sr Dora Tétrault, m.o., 233-7287.

Les avantages de l'École Folklorique

Comme plusieurs autres troupes de danse, les Danseurs de la Rivière-Rouge sont toujours à la recherche de nouveaux membres. Voilà l'une des raisons principales pour la fondation de l'École Folklorique des Danseurs. Cette année, l'École ouvre ses portes lundi 29 septembre.

«Les Danseurs offrent des cours de danse depuis 1974, explique Jean-Paul Cloutier, coordonnateur artistique de la troupe francophone, mais ce n'est qu'en 1982 que nous avons fondé l'École.»

L'École Folklorique comptait l'an dernier 127 membres dans les trois niveaux de formation: débutant, intermédiaire et avancé. Cette année, des cours de gigue, de danse canadienne-française et de danse folklorique internationale sont offerts. «50 pour cent de nos membres reviennent après la première année. Normalement ceux qui reviennent restent et passent par tous les niveaux. Parfois même, ils se joignent à la troupe de tournée. Huit membres de la troupe actuelle ont été formés à l'École Folklorique.»

Les cours se donnent les lundis, mardis et jeudis soir et sont ouverts aux enfants, aux adolescents et aux adultes. «Nous les prenons à partir de sept ans», ajoute Jean-Paul Cloutier, évoquant l'image de petits danseurs en grosses claquettes.

Disponibilité

Avec la création en 1984 des ensembles folkloriques, les Danseurs ont établi également un programme de développement des artistes où on retrouve des cours de ballet *(avec la participation du Ballet Royal de Winnipeg)*, ainsi que de l'instruction en chant et en musique.«Le but des ensembles folkloriques est de monter des spectacles *(spectacle de fin d'année, Festival du Voyageur, Folklorama...)* par opposition à l'École Folklorique, dont le seul but est d'apprendre et de s'amuser.»

Les spectateurs au pavillon canadien-français de Folklorama 86 ont pu apprécier pour la première fois le travail des ensembles adolescent et adulte. «Ces deux ensembles seront maintenus et développés», confirme le coordonnateur.

«Nous étudions actuellement la possibilité de prendre une direction professionnelle avec une troupe permanente, payée et surtout disponible à tous temps. La demande pour les spectacles s'accroît d'année en année et le gros problème est toujours celui de la disponibilité des danseurs.»

En 1987, les Danseurs de la Rivière-Rouge fêteront leur 40e anniversaire. Une série de spectacles et d'activités ont été prévus pour marquer la fondation des Gais Manitobains en 1947. Le tout démarrera avec une soirée de veillée du jour de l'an le 31 décembre. On prévoit aussi un nouveau spectacle *(vraisemblablement une rétrospective)* au Festival du Voyageur, un concert d'envergure au printemps, ainsi que la possibilité d'une tournée manitobaine à l'automne 1987.

Daniel TOUGAS

NOMINATIONS

Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17
Province du Manitoba

AVIS EST DONNÉ PAR CES PRÉSENTES que le mercredi, 1er octobre 1986, entre 10h00 et 14h00 au bureau de la Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17 au 429, rue Sabourin, à Saint-Pierre-Jolys (Manitoba), j'accepterai les nominations pour les postes de 10 commissaires:

Quartier nº 1	Région de St-Joseph - Letellier	Un requis
Quartier nº 2	Région de St-Jean-Baptiste	Deux requis
Quartier nº 3	Région de Dufrost - St-Malo	Deux requis
Quartier nº 4	Région de St-Pierre-Jolys	Deux requis
Quartier nº 5	Région d'Otterburne	Un requis
Quartier nº 6	Région d'Aubigny	Un requis
Quartier nº 7	Région de Ste-Agathe	Un requis

pour la division scolaire ci-haut mentionnée.

Toute nomination doit être soumise par écrit et signée par au moins 25 électeurs, ou PAS moins que 1% des électeurs du quartier (si ce dernier montant est moins élevé), mais dans tous les cas par au moins deux électeurs. Chaque nomination doit être accompagnée du consentement écrit du candidat ainsi que d'une déclaration de qualifications dûment signée et attestée.

Les nominations qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou soumises de la façon prescrite seront refusées.

Les formulaires de nomination sont disponibles sur demande au bureau de la Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17 à St-Pierre-Jolys (Manitoba).

DATE à St-Pierre-Jolys dans la Province du Manitoba ce 4e jour de septembre 1986.



Marcel Côté
Directeur du scrutin
Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17



M. et Mme Jean Rivard
du foyer Villa Youville
Sainte-Anne (Manitoba)
célèbrent leur
65e anniversaire de mariage le 14 septembre 1986
Une petite réception en leur honneur aura lieu le 14 septembre 1986 de 14h00 à 16h00
au Foyer Villa Youville Sainte-Anne (Manitoba)

Les inscriptions au Collège se maintiennent

Entre 1981 et 1985 le Collège de Saint-Boniface a connu une augmentation substantielle de ses inscriptions, de l'ordre de 70 pour cent. La rentrée 1986 s'est déroulée plutôt sous le signe du maintien.

Le grand total des inscriptions au Collège *(universitaire et communautaire)* s'élève cette année à 700, soit une diminution de 1,3 pour cent par rapport à 1985. Le recteur du Collège, Paul Ruest, qualifie de «normale» cette légère baisse des inscriptions, après la période de grande croissance qu'a connue le Collège.

Cependant, le recteur du Collège note que les chiffres peuvent être trompeurs: «Cette année, l'étudiant moyen suit 10 pour cent de cours de plus que l'an dernier. Donc, bien que les chiffres indiquent une diminution, nous avons cette année plus d'étudiants dans nos cours que l'an dernier.»



Paul Ruest: «D'autres clientèles frappent à nos portes».

Essentiellement, le maintien des inscriptions pour la rentrée 1986 s'explique ainsi: la baisse dans les inscriptions à la Faculté des Arts a été compensée par une hausse importante au premier cycle en Éducation *(niveau BA)*.

Le programme de maîtrise en Éducation a également connu une augmentation. «Le deuxième cycle accueille surtout des éducateurs qui sont en milieu scolaire depuis 10 ou 15 ans et qui reviennent suivre la maîtrise.»

Le succès de ce programme de perfectionnement et de recherche en enseignement du français a été une surprise agréable pour l'administration en chef du Collège. «Nous avions prévu un minimum d'une quarantaine d'étudiants lorsque nous mettions sur pied le programme il y a quelques années. Les inscriptions ont dépassé nos attentes». Cette année, 59 personnes seront inscrites au deuxième cycle en Éducation.

D'ailleurs, l'avenir du Collège semble tout tracé. «On a actuellement un système élémentaire et secondaire bilingue, le système post-secondaire est déjà en place, il s'agit de le développer.»

Le printemps dernier, le recteur et le président de l'Université du Manitoba ont conclu une entente qui reconnaissait officiellement la vocation du Collège en matière d'enseignement en français au niveau universitaire. «D'autres clientèles frappent à nos portes, affirme Paul Ruest. Et les grandes classes d'immersion ne sont pas encore arrivées».

Côté éducation des adultes, le Collège prévoit au-delà de 2 560 inscriptions cette année.

La majeure partie des étudiants est inscrite au Programme de français langue seconde.

L'administration songe également à ouvrir un bureau à l'Université du Manitoba, ce qui demanderait, précise le recteur, des ressources supplémentaires.

Daniel TOUGAS

U of M: stable
U of W: hausse

L'Université du Manitoba annonce des chiffres d'inscription quasi identiques à 1985. L'U of M accueille 5 812 nouveaux étudiants cette année en comparaison de 5 811 l'an dernier. Le grand total des inscriptions s'élève à 22 217, soit une baisse de un pour cent.

L'Université de Winnipeg a vu accroître sa population estudiantine cette année de 2,8 pour cent, passant de 7 259 étudiants à 7 461 étudiants. Les inscriptions à temps plein ont augmenté de 2,6 pour cent. À temps partiel, on note un accroissement de 5,2 pour cent.

télé-horaire

du lundi 15 septembre au vendredi 19 septembre

CBWFT

du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h15	You hou
Midi	Première édition
12h30	Les belles histoires des pays d'en haut
17h00	Le vagabond
18h00	Le Manitoba **CE SOIR**
21h00	Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 15 sept.

12h30 Les belles histoires des pays d'en haut.
(Début). Auteur Claude-Henri Grignon.

17h30 Carte d'identité
Jeu-questionnaire animé par Benoit Marleau.

18h30 Phare ouest
(Reprise).

19h00 Le Clan Campbell
Déjà compromis par l'aide qu'il a apportée à son beau-frère, le Dr Campbell (Malcolm Stoddard) voit sa réputation de médecin souillée par une infirmière butée et ignorante. Devant l'hostilité de ses concitoyens, il pense émigrer au Canada.

19h30 Poivre et sel
C'est l'anniversaire de mariage d'Hermance (Véronique Le Flaguais) et Arthur (Jean-Louis Paris). Ce dernier l'a complètement oublié, comme l'an passé...

20h00 Le temps d'une paix

21h00 Le téléjournal, Le point, La météo, Les nouvelles du sport.

mar. 16 sept.

12h30 Les belles histoires des pays d'en haut.

18h30 Rencontres

19h00 La clé des champs
Auteur Michel Faure. **Un samedi comme les autres.** Pour rendre service à des amis de Françoise (Anne-Marie Provencher), les Boivin acceptent de se prêter à une expérience des plus inhabituelles.

19h30 L'agent fait le bonheur
L'invitation. Carmen (Danielle Proulx) se demande comment s'y prendre pour inviter Julien (Raymond Cloutier) à dîner en tête-à-tête.

20h00 Lance et compte

21h00 Le téléjournal, Le point, La météo, Les nouvelles du sport.

23h15 Cinéma
La vallée perdue (The Last Valley). Drame réalisé par James Clavell avec Omar Sharif, Michael Caine. Pendant la guerre de Trente Ans, un professeur réduit au vagabondage trouve refuge dans une vallée qui a jusque-là échappé aux combats. (brit. 70).

merc. 17 sept.

12h30 Les belles histoires des pays d'en haut.

19h00 Baseball des Expos
À Montréal, les Pirates de Pittsburgh affrontent les Expos.

21h30 Le téléjournal, Le point, La météo, Les nouvelles du sport

22h45 Cinéma
La flambeuse. Drame réalisé par Rachel Weinberg. Avec Léa Massari, Laurent Terzieff et Gérard Blain. Une mère de famille, aux prises avec l'indifférence des siens, découvre le poker par le truchement des habitués d'un bistrot (fr. 80).

jeu. 18 sept.

12h30 Les belles histoires des pays d'en haut.

18h30 Les grands films
Les passagers. Suspense réalisé par Serge Leroy. Avec Jean-Louis Trintignant, Mireille Darc et Bernard Fresson. Alors qu'il ramène de Rome le fils de sa nouvelle épouse, un homme est suivi par un déséquilibré qui lui voue une haine inexpliquée (fr.-it. 76).

20h30 Ici Radio-Canada
(Début). Films d'archives, témoignagnes, entrevues ou tables rondes rendent bien vivants les moments savoureux comme les moments dramatiques qui ont marqué les 50 ans d'activités de Radio-Canada.

21h00 Le téléjournal, Le point, La météo, Les nouvelles du sport

22h15 Cinéma
Le cheval d'orgeuil. Chronique réalisée par Claude Chabrol. Avec Jacques Dufilho, Bernadette Le Sache et François Cluzet. Un Breton raconte son enfance (fr. 80).

ven. 19 sept.

12h30 Les belles histoires des pays d'en haut.

18h30 Manon

19h00 À plein temps
Le crochet sur la porte. Estelle est de retour en Gaspésie. Réussira-t-elle à trouver avec Phil l'intimité nécessaire pour se parler.

19h30 Le monde merveilleux de Disney

20h30 Contrechamp
Magazine d'information animé par Anne-Marie Dussault.

22h15 Séries plus
Des grives aux loups (3e de 10). 1918 — À l'armistice la joie est grande mais il reste beaucoup de plaies à guérir. Léon Dupeuch revient amputé d'une main. Pierre-Édouard, blessé gravement est en voie de guérison. À son retour, il épouse Mathilde Dupeuch malgré l'opposition farouche de son père.

23h15 Cinéma
L'invasion des profanateurs. (Invasion of the Body Snatchers). Drame d'horreur réalisé par Philip Kaufman d'après l'oeuvre de Jack Finney. Avec Donald Sutherland, Brooke Adams et Leonard Nimoy. Une femme signale à son patron, un inspecteur du service de santé de San Francisco, que son ami a changé de personnalité du jour au lendemain (amér. 78).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B (Hons.)
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre
Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

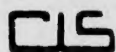
Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

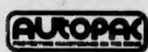
ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle







"l'assurance-vie pour mieux vous servir"

- assurance collective
- police individuelle
- plan de pension



André B. Léveillé

Suite 1200-220, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4C3
Tél.: 943-0851 (bureau)
257-8454 (domicile)

COMPTABLES AGRÉÉS

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traduction - adaptation - rédaction
francisation - conseil

153, avenue Lombard
bureau 214A
Winnipeg (Manitoba) R3B 0T4
Téléphone: (204) 947-1593

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez moi au 237-4823

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823

David McNair

Comptables en management accredités

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

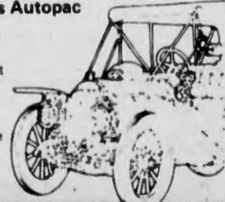
GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149	Tél.:
Chemin du Périmètre	255-0260
C.P. 58	Michael
Saint-Vital (MB)	Guertin

C.F. Freynet Distributeurs
Ste Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
"maple spread" & caramel
produits du Quebec **422-8241**

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées
Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière



Venez nous voir!

SEPTEMBRE

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Vendredi 12

Saint-Boniface: Vente annuelle de produits artisanaux et de pâtisseries organisée par les Filles d'Isabelle de Saint-Boniface, de 9h30 à 21h00, au Centre d'achat de Saint-Vital.

Winnipeg: Les expositions «Delta» de Marcel Gosselin et «Recent Work» de David Umholtz se poursuivent à la Galerie d'Art de Winnipeg.

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, Small Town (Roger Fournier et son orchestre).

Saint-Boniface: L'exposition «Artistes de chez nous» dans les deux galeries du Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 28 septembre.

Samedi 13

Richer: Célébration du 50e anniversaire des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe avec messe d'action de grâce à 11h; dîner suivi d'un diaporama à 13h, et bénédiction et visite du nouveau couvent à 15h. (Thérèse: 422-5301; Dora: 422-5283).

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, Edmond Dufort.

Dimanche 14

Winnipeg: K.D. Lang and The Reclines au théâtre Playhouse, à 20h.

Winnipeg: Gala d'ouverture du «International Intermedia Performance Festival», à la Galerie d'Art, à 20h30.

Lundi 15

Saint-Vital: Assemblée annuelle et inscriptions pour les Scouts et Guides de Saint-Vital au sous-sol de l'église Saint-Eugène, 1007 chemin Ste-Marie à 20h.

Winnipeg: Exposition, Yvon Villarceaux présente «Arrangement II», à la Galerie Fleet, 35, rue Albert, jusqu'au 1er octobre.

Saint-Boniface: Conférence sur Renouveau et le programme d'activités de la paroisse Cathédrale, à 19h30 dans la salle «audiovisuel» de la cathédrale. (Rose-Marie Iafolla: 253-9249).

Mardi 16

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, soirée d'improvisation et de poésie avec Rennée Bérard et Elaine Tougas.

Saint-Jean-Baptiste: Don du sang de 16h30 à 21h00 à la salle du centenaire.

Samedi 20

Saint-Boniface: Soirée sociale des anciens du Collège Saint-Joseph d'Otterburne, parrainée par les gradués de 1966, à 20h30 salle Langevin, 210, rue Masson. (Gilles Desrosiers: 237-4790; Denis Empson: 256-8380; Robert Bérard: 746-2574).

Dimanche 21

Transcona: 75e anniversaire de la paroisse de l'Assomption. Messe présidée par Mgr Antoine Hacault à 16h00, suivie d'un buffet à 18h30 à la salle paroissiale 711, rue Leola. Billets disponibles au 222-0739.

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — Le cardinal Edouard Gagnon concélébrera une messe avec Mgr Antoine Hacault mardi 16 septembre à 19h30 en la cathédrale.

Premier canadien à être nommé cardinal de la Curie romaine, Edouard Gagnon a été supérieur du grand séminaire de Saint-Boniface de 1954 à 1961. Le deuxième anniversaire de la visite du Pape en terre manitobaine sera également marqué lors de la célébration eucharistique du mardi.

Le menu de Shows sont nous II

Le plus grand rassemblement de jeunes au Canada, «Shows sont nous», viendra à nouveau animer le Parc Whittier du jeudi 18 au dimanche 21 septembre.

Les quatre jours d'ateliers, de conférences et de concerts qui, en 1985, se sont déroulés dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, se répètent.

Les organisateurs du deuxième rassemblement, le Conseil jeunesse provincial, attendent environ 1000 jeunes, sans compter l'assistance adulte aux spectacle des trois soirs. Shows sont nous I avait attiré plus de 3000 personnes en septembre 85, dont 800 jeunes.

Shows sont nous II réunira des jeunes de la 7e à la 12e année pour discuter en atelier d'économie, de politique, d'éducation et de communication sous le thème global de la paix.

En plus des ateliers, le rassemblement 86 mettra en vedette, le samedi soir 20, le groupe musical «Cachelot», dont la musique pop a fait danser les foules à la Rame de Nuit du Festival du Voyageur en février dernier. Jeudi 18 et vendredi 19 au soir les chanteurs du «100 Nons» monteront sur les planches et vendredi après-midi «La Roche» présentera un spectacle.

L'astronaute canadien Marc Garneau présentera un diaporama samedi 20 entre 16h et 18h au gymnase du Centre culturel franco-manitobain. *(L'entrée est gratuite, mais la préférence de place sera accordée aux détenteurs de passeports «Shows sont nous II»).*

Le prix d'entrée pour la fin de semaine Shows sont nous II est de 22$, ce qui inclut les quatre journées d'activités, quatre repas et tous les spectacles et conférences. Pour assister aux spectacles en soirée le prix est de 5$ par soir.

Daniel Lambert est déjà vite sur ses patins

D'ici peu, le nom de Daniel Lambert se joindra aux noms de Richmond Gosselin et de Art Coulombe dans l'esprit des habitants de Saint-Malo. Car à 16 ans, il n'y a aucun doute que c'est le prochain hockeyeur malouin prodige.

Il a fallu que Daniel Lambert quitte la province pour qu'on le remarque. En jouant à Warroad, au Minnesota, il a attiré l'attention des Manitobains. Même des membres des médias. Scott Taylor, du Free Press, a déclaré que c'était le prochain Curt Giles, un des piliers de la défense des North Stars. À cet âge, toute cette attention peut monter à la tête. Mais pas pour le jeune défenseur.

«Je trouve ça encourageant, mais je ne me laisse pas emporter. J'ai encore beaucoup de chemin à faire. Je veux faire un bon joueur de hockey. Il faut que je garde ça en tête.»

Entre dix ans et quatorze ans, Daniel Lambert faisait partie de l'équipe de Steinbach. À quatorze ans, il jouait du hockey bantam avec Sante-Anne-des-Chênes tout en jouant dans la ligue Hanover-Taché. «La raison pour laquelle j'ai joué avec les Warriors, c'était Art Coulombe. Je me suis toujours bien arrangé avec lui et je voulais être dans son équipe. Je ne jouais pas beaucoup. Surtout pour tuer des pénalités. Ça m'a donné beaucoup de confiance de jouer avec des plus vieux.»

PORTRAIT SPORTIF

Alors, comment se fait-il qu'un petit gars de Saint-Malo s'est retrouvé à Warroad l'an passé? «On jouait contre Warroad en partie hors concours. Je ne savais pas où aller l'an d'après. Mon entraîneur a averti l'autre entraîneur de surveiller le numéro trois. Une ou deux semaines plus tard, j'ai reçu un appel. Alors, j'ai accepté d'y aller.»

«C'était difficile de partir. Et puis ensuite, j'ai été au centre d'une grande controverse. Au début, c'était bien. Personne ne savait que j'étais joueur de hockey. J'ai joué au football, et puis je n'ai pas aimé ça. Pas de problèmes avant que j'embarque sur la glace. Tout à coup, la ligue voulait m'expulser. Il aurait fallu que que joue avec l'équipe bantam avant. J'étais vraiment perdu.»



Daniel Lambert, de Saint-Malo, va jouer dès octobre avec les Brancos de Swift Current. Des débuts prometteurs.

«Je pensais qu'ils allaient m'enlever de la ligue et puis je ne savais plus quoi faire. On arrivait dans les autres arénas et il y avait des affiches contre moi. L'une disait: *'Export the Import,'* une autre que j'ai vue à Roseau: *'Roseau, Minnesota. Warroad, Manitoba'*»

Ses jours aux États-Unis ont été difficiles. Il fallait s'habituer à une nouvelle mentalité.

De la misère

«Je suis arrivé là et les joueurs me traitaient comme si j'étais plus bas qu'eux parce que j'étais Canadien. Ça ne faisait pas de sens. Nous autres, les Canadiens, on est bien meilleurs qu'eux. Après ça, il y avait des 'cheerleaders'. J'ai vu ça la première fois puis je me suis dit: c'est pas bon. Pour un Canadien, ce n'est pas acceptable. Après, je me suis habitué. C'est devenu encourageant.»

«Mais je préfère jouer au Canada. Il y avait quelque chose qui manquait. C'est pourquoi cette année, je me suis décidé d'aller à Swift Current.»

Graham James, le nouvel instructeur des Broncos de Swift Current de la Ligue junior majeure de l'Ouest, a connu Daniel Lambert au camp de Team Western. Le jeune malouin avait de plus patiné avec les Warriors de Moose Jaw quand Graham James y était. Le défenseur de 5'9" a souligné son envie de jouer à l'ancien entraîneur des Fort Garry Blues. Maintenant, c'est décidé. Le jeune hockeyeur sera à Swift Current.

«Je peux continuer à l'école et puis ça, c'est important pour moi. Je sais que je suis petit pour un défenseur, mais je me suis dit: Ça a déjà été fait. Quand je joue à l'avant, j'ai de la misère à concentrer. Quand t'es un défenseur, tu vois tout. Tu as plus de contrôle.»

«La comparaison avec Curt Giles ne fait pas de sens. Ils ont fait la comparaison parce qu'il était petit, il avait joué au hockey à l'école secondaire et il était au Minnesota. On ne se compare pas. Si je devais me comparer à un joueur professionnel, je dirais Paul Reinhart (défenseur des Flames de Calgary). C'est ça que je vise, en tout cas. Je n'aime pas faire ces comparaisons. Eux, ils sont dans la Ligue Nationale. Moi, j'en suis loin. Je commence juste.»

«Je veux faire un bon joueur de hockey, c'est le plus important. Il faut que je prenne ce que j'ai. Si je jouais en Europe, je serais content. Avec un peu de travail sur l'aspect défensif, j'y arriverai. C'est une question de prendre une marche à la fois. Je n'ai que seize ans, il y a du chemin à faire encore.»

André BRIN

L'import/export d'élèves se chiffre pas un déficit

La commission scolaire de la Rivière-Rouge a choisi son directeur général, Omer Fontaine, pour siéger au comité consultatif du français langue première.

Les premières statistiques de la rentrée ont été communiquées aux commissaires qui se sont réunis lundi 8 septembre. Ainsi, 150 élèves de la division suivent des cours à l'extérieur, principalement à l'école technique de Steinbach et en anglais à Morris Macdonald *(cours qui ne sont pas offerts à Saint-Jean-Baptiste et à Sainte-Agathe).*

D'autre part, la division de la Rouge reçoit une quarantaine d'élèves de l'extérieur désireux de suivre des cours en français ou en immersion. La plupart de ces étudiants viennent de Morris, Emerson, Altona et Grunthal.

La commission s'apprête à sortir une nouvelle édition de son journal d'information destiné à tous les parents de la division *(«Au courant de la Rouge»)* d'ici un mois.

LA ROUGE

Côté travaux et aménagements, il semble que le terrassement de l'école d'arts industriels et ménagers de Saint-Jean-Baptiste ne pourra pas commencer en octobre prochain, mais débutera vraisemblablement en 1987. En revanche, le projet d'économies d'énergie grâce à l'ordinateur devrait bientôt voir le jour car les ordinateurs seront installés très probablement en novembre prochain.

Stéphane JARRE

Construire une maison c'est s'instruire d'abord



Jean-Paul Molgat

MÉTIERS

Un conseil pour les nouveaux maris zélés qui décident de faire construire une première maison: Quand vous allez voir l'entrepreneur, emmenez votre femme avec vous.

Du moins, c'est la suggestion faite par Louis Tétrault, copropriétaire de la compagnie La Broquerie Lumber. «En général, les hommes sont bien trop orgueilleux, et vont faire semblant de comprendre, même si c'est tout du chinois. Les femmes tendent à poser des questions quand elles ne comprennent pas.»

Louis Tétrault et ses frères Aimé et Gilbert ont acheté en 1978 la cour à bois au plein coeur de La Broquerie, celle que les frères Choiselas géraient depuis 1957.

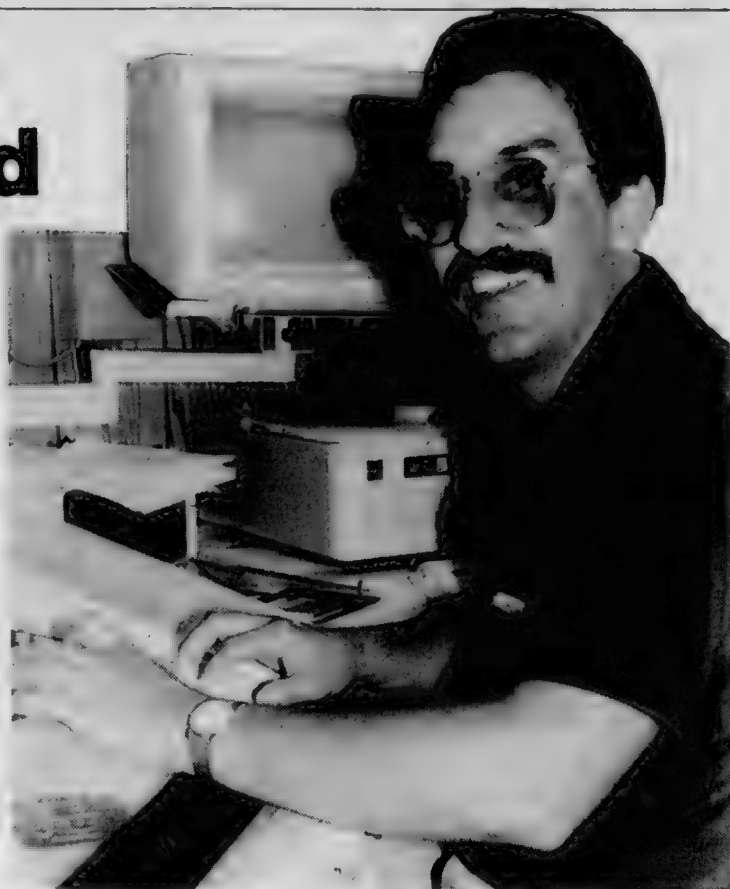
Louis Tétrault avait en poche un diplôme de dessinateur, détail qui allait permettre aux trois frères de devenir plus que des fournisseurs de bois, comme l'étaient les Choiselas. Dorénavant, ils allaient bâtir des maisons aux alentours de La Broquerie. La compagnie Terra Homes était née.

Pendant les quelques premières années, les frères Tétrault se sont surtout concentrés sur la construction des maisons pré-fabriquées *(celles qui sont assemblées dans la cour à bois, et qui sont placées sur le site choisi).*

«C'était la mode, voilà une dizaine d'années, les maisons R.T.M. *(ready to move).* On pensait que c'était plus sûr et plus économique. Tous comptes faits, ça revient presque au le même prix qu'une maison bâtie sur le site, mais le contrôle de la qualité est meilleur avec les R.T.M.».

Louis Tétrault recommande surtout les maisons préfabriquées aux clients qui habitent des régions où il est difficile de trouver les matériaux de construction et les sous-contractants.

En 1984, La Broquerie Lumber est devenu un des nouveaux pionniers de la construction. Ils ont fait l'acquisition d'un système informatique qui permet d'effectuer des estimations en quarante minutes, sans même qu'on leur présente un plan d'architecte.



Louis Tétrault, de La Broquerie Lumber, «Ne pas faire de compromis, à moins qu'ils ne soient strictement nécessaires.»

«Avec cet outil, le client peut nous présenter un plan très rudimentaire, et nous pouvons estimer le coût de son projet. Trop souvent, les clients vont se faire dessiner des plans pour 500 ou 600 dollars, et vont ensuite découvrir que les estimations sont trop élevées et qu'ils n'ont pas assez d'argent, pour mener leur plan à terme.»

Louis Tétrault estime que plusieurs constructeurs s'équiperont bientôt de ce système, qu'il a aidé à perfectionner avec la compagnie Dionyx-Greentree.

«Le programme peut même évaluer les chances du client d'obtenir un emprunt et lui détailler ses versements mensuels. Il permet aussi de donner huit différents prix pour au-delà de 2800 items.»

Bien que le programme ait été difficile à maîtriser au début, Louis Tétrault affirme qu'il lui sauve maintenant beaucoup de temps. Il a aussi contribué au quadruplement du chiffre d'affaires de la compagnie depuis son incorporation en 1978. Parce qu'après tout, du temps, c'est de l'argent!

Les conseils de Louis Tétrault

1. Il faut s'y prendre d'avance. Commencez vos enquêtes au moins deux mois avant le début de la construction, suggère Louis Tétrault. Les projets mal planifiés vont sûrement coûter bien plus cher qu'anticipé *(souvent 35 pour cent de plus que l'estimation initiale).*

2. Choisissez un plan de maison qui soit compatible avec le climat et le sol de votre région. Par exemple, une maison de Californie qui a des grandes fenêtres se chaufferait mal au Manitoba, l'hiver.

3. En magasinant, il ne faut pas s'attendre à trouver des estimations qui varient de beaucoup. «Les estimations ne varieront pas de plus de cinq pour cent. Alors, choisissez la compagnie qui vous offre le meilleur service et avec laquelle vous pouvez le plus facilement communiquer.»

4. Quand vous demandez les prix des entrepreneurs, il ne faut pas s'en tenir uniquement aux prix pour des deux par quatre et du bardeau. C'est cette marchandise qui se vend à perte pour attirer des clients. Et plus tard, l'entrepreneur récupère les profits perdus en haussant fortement le prix des items auxquels personne ne pense.

5. Plus un client sait ce qu'il veut, dit Louis Tétrault, moins il y aura d'ennuis et plus la maison sera réussie.

6. Sachez que les banques ne prêteront leur argent qu'aux clients qui ont un entrepreneur qui est membre du *Builder's New Home Warranty Program (une garantie de 5 ans sur les travaux).* Les Caisses vous prêteront de l'argent même si votre contractant n'est pas membre, mais seulement jusqu'à un maximum de 70 pour cent du coût total du projet. Les banques en prêteront jusqu'à 90 pour cent.

Un contrat

7. «Soyez prêts, répéte Louis Tétrault. Ayez entre vos mains un contrat qui est prêt à signer quand vous aller demander un emprunt. Une fois qu'un emprunt vous a été refusé, les chances d'obtenir une réponse favorable à la deuxième demande diminuent de beaucoup.»

8. Ne pas se serrer la ceinture. «Les gens ont tendance à dépenser toutes leurs épargnes sur la structure de leur nouvelle maison. Une fois la bâtisse terminée, ils se rendent compte qu'ils n'ont plus d'argent pour la finition intérieure.» Selon Louis Tétrault, la finition et les dépenses imprévues vous coûteront environ 10 à 15 pour cent de la valeur du projet.

9. Une fois la construction entamée, maintenez une bonne communication avec l'entrepreneur. Il faut lui faire confiance, mais n'hésitez pas toutefois à le questionner sur l'avancement du travail. Si votre confiance en lui est trop bonne, les ouvriers risquent de lésiner.

10. Tout au long du projet, «Posez des questions!» insiste Louis Tétrault. «Tant que vous n'avez pas tout compris à 100 pour cent, continuez de poser des questions. Les meilleures maisons que j'ai bâties ont été celles où les clients avaient tout compris, et à fond.»

Tout le monde a dit oui!

Il n'y avait qu'une manière de savoir si les quarts de sofa 1986 ont du flair: leur demander un pronostic pour la partie que les Bombers viennent de jouer contre Calgary. Ils se sont volontiers prêtés au jeu de la football de cristal. À vous d'apprécier leurs talents divinatoires!

Paul Saurette. C'est vraiment dur à dire. Ils vont gagner. Mais ça va être proche. Il n'y aura pas trop de points de marqué. Les Bombers vont gagner de 8 points. Le défense fera la différence. *(«Huf a eu sa bonne game...»)*

Roger Fouasse. Ils devraient gagner, ils ont la meilleure équipe. La ligne offensive va donner une meilleure protection que celle de Calgary. La défense va faire la différence. Le score? 24 à 17.

Gérald Labossière. Ça va être certainement serré. Notre défense va se reprendre. D'ailleurs, l'attaque de Calgary a moins bien joué dernièrement. Si Hufnagel ne réussit pas, Zorn pourra essayer. Bon. 25 à 21 en faveur des Bombers.

Robert Jeanson. Je te le dis tout de suite: 28 à 13 pour les Bombers. Ty revient. Il va jouer comme un diable. La défense va bien jouer. Et puis Calgary est pas si bon, même s'ils se sont améliorés.

Daniel Beaudette. Les choses ont drôlement changé depuis quelques jours. *(Longue hésitation).* Ça va être très chaud. Mais ils vont gagner. La victoire contre la Saskatchewan a donné confiance à Hufnagel. Ty, Zorn et Boyd vont faire la différence. Mais l'écart ne sera pas de plus de 4 points.

Jules Balcaen: Je pense bien qu'on va gagner. D'un touché. La différence? La défense s'est fait nettoyer à Régina et a appris une bonne leçon! Ma seule peur: Hufnagel n'est pas un starter. J'espère qu'on donnera une chance à Zorn.

René Fontaine. Ils vont gagner de 10 points. Un score dans le genre 30 à 20. Boyd et Ty font une grosse différence. Je ne serai absolument pas nerveux devant la télévision.

Charles Laflèche. La partie ne sera pas trop trop serrée. Le score? 32 à 19. La défense commence à bien jouer. La défense va se reprendre. Le retour de Ty fera la différence. Et puis il faut bien améliorer notre fiche à l'extérieur.

Ronald Gosselin. Il faut presque dire Winnipeg, parce que la défense est supérieure. On devrait gagner de 7 ou 8 points 30 à 21 ou 22.

Marc Boucher. Ty revient. Ça va faire une grosse différence. C'est un leader. On va gagner, parce que je pense qu'on a encore une bonne équipe. Mais pas de beaucoup. De 7 points.

Bernard Bocquel. Mes pronostics? Euh... *Off the record?* Non? Alors impossible. Vous comprenez: un journaliste, ça doit rester objectif. Ceci dit, si personne ne *fumble* dans les 5 premières minutes, on gagne. Il faut savoir être optimiste.

Bernard BOCQUEL

Un double anniversaire pour marquer un engagement

Les habitants de Richer et de Sainte-Geneviève ont deux bonnes raisons pour fêter, samedi 13. (*) C'est l'occasion de marquer le 50e anniversaire de la présence des soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe à Richer et leur 40 ans d'apostolat à Saint-Geneviève.

C'est aussi, et surtout, l'occasion de se réjouir du fait que cette communauté d'enseignantes sera encore présente dans ces deux petites paroisses. Pour 50 autres années, peut-être?

Le couvent de Richer se faisait vieux, trop vieux pour que les trois religieusesi de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe puissent y habiter. Ainsi Richer, qui avait bénéficié des services de cette communauté religieuse depuis le 24 août 1936, risquait de les perdre.

Les paroissiens de Richer et de Sainte-Geneviève ont demandé à la congrégation de ne pas retirer ses religieuses de leurs paroisses. «Quand on a vu à quel point les gens insistaient,» explique soeur Thérèse André, supérieur du couvent à Lorette, «la communauté a fait un don et les gens ont donné de leur temps pour la construction d'un nouveau couvent.»

«Les deux paroisses voulaient des religieuses à tout prix», ajoute soeur Thérèse André. «Pour les paroissiens, c'est une présence de Dieu dans la paroisse.»

Pour cette congrégation religieuse qui compte actuellement 58 religieuses au Manitoba, la décision n'a sans doute pas été facile à prendre, compte tenu de la diminution de ses effectifs. Pourtant, le travail que font les cinq religieuses à Richer et à Sainte-Geneviève s'inscrit très bien dans la vocation première de cette communauté d'enseignantes.

L'enseignement se fait «de moins en moins dans les écoles», poursuit soeur Thérèse André. Par contre, «nous continuons dans la même ligne, dans le domaine de la pastorale auprès des jeunes et des vieux.»

Ainsi soeur Cécile Trudeau est la coordonnatrice de la catéchèse à l'école de Richer et assure l'animation au niveau de la paroisse. Soeur Bernadette Brasseur, sacristine et couturière, rend aussi des visites aux malades. La direction du couvent de Richer a été confiée à soeur Lorette Bernatchez.

SAINTE-GENEVIÈVE RICHER

À Sainte-Geneviève, soeur Cécile Lussier s'occupe de la pastorale, une tâche qu'elle partage avec soeur Béatrice Belval qui fait aussi de la suppléance à l'école de Richer, où elle enseigne également la catéchèse.

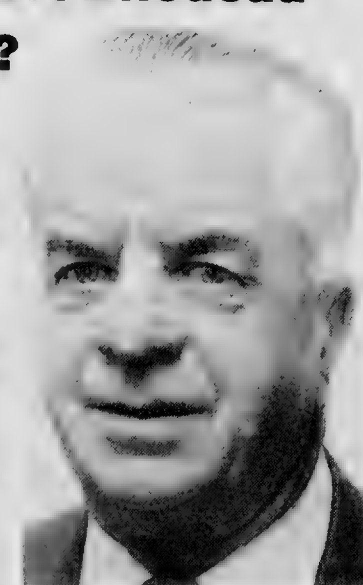
Lucien CHAPUT

(*) *La célébration débutera avec une messe d'action de grâces à 11 heures. Un dîner au gymnase de l'école est prévu à 13 heures, suivi d'un diaporama. La bénédiction et la visite du nouveau couvent auront lieu à 15 heures. (Thérèse: 422-5301; Dora: 422-5283).*

Que ferait Albert Bilodeau comme préfet?

Albert Bilodeau, conseiller du quartier 3 depuis octobre 1980, se présentera au poste de préfet de la municipalité rurale de Ritchot aux élections du 22 octobre.

«Je dois dire que je n'avais pas songé à poser ma candidature comme préfet, affirme l'ancien agriculteur de Sainte-Agathe. Mais lorsque Raymond Lagassé a décidé qu'il ne se représenterait pas, dès personnes m'ont approché pour que je pose ma candidature.»



Albert Bilodeau. L'expérience et le temps...

Pour le président du comité de finances de la municipalité et le responsable des travaux publics, le nouveau préfet devra «dans plusieurs domaines, assurer la continuation de ce qui a été commencé sous l'ancien préfet Raymond Lagassé.»

RITCHOT

«Il y a certains projets qui ont été commencés que j'aurais voulu voir réaliser,» ajoute le natif de Sainte-Agathe. Lesquels? «Le plan d'aménagement qu'on prépare avec la municipalité de Macdonald, un service d'ambulance, l'amélioration du système de protection contre le feu en installant un camion à Ile-des-Chênes, et le déménagement de la digue plus au nord du village de Saint-Adolphe.»

«Le restant, ajoute celui qui ferait de la municipalité sa "première priorité", avec la collaboration des autres membres du conseil, ce sera de maintenir les taxes foncières à un niveau équitable et j'espère qu'on pourra trouver une solution au problème de la hausse des taxes scolaires.»

Une aùtre personne a indiqué son intérêt au poste de préfet. Edgard Hilger de Saint-Norbert annoncera officiellement sa décision sous peu.

L.C.

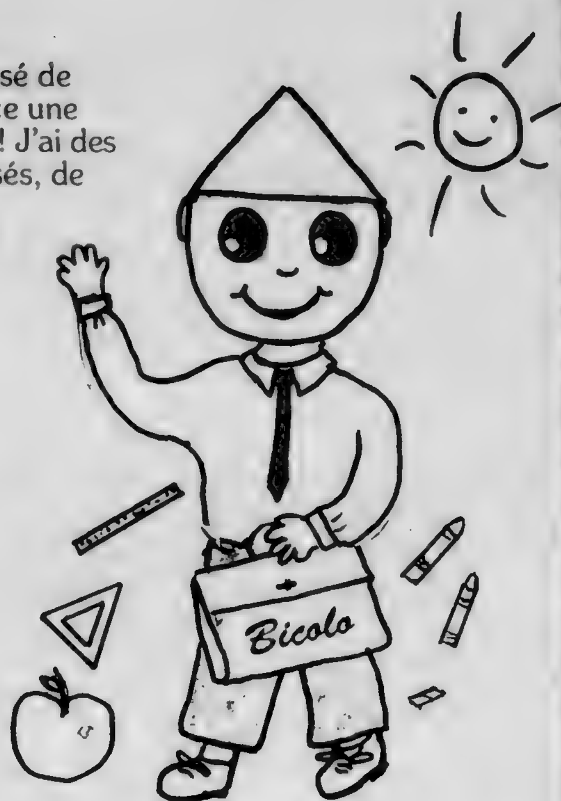
La page de Bicolo

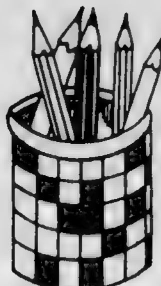
Bonjour les amis!

Me voilà de retour! Tu as passé de belles vacances? Je recommence une autre année formidable avec toi! J'ai des quantités de jeux, de mots-croisés, de devinettes pour toi!

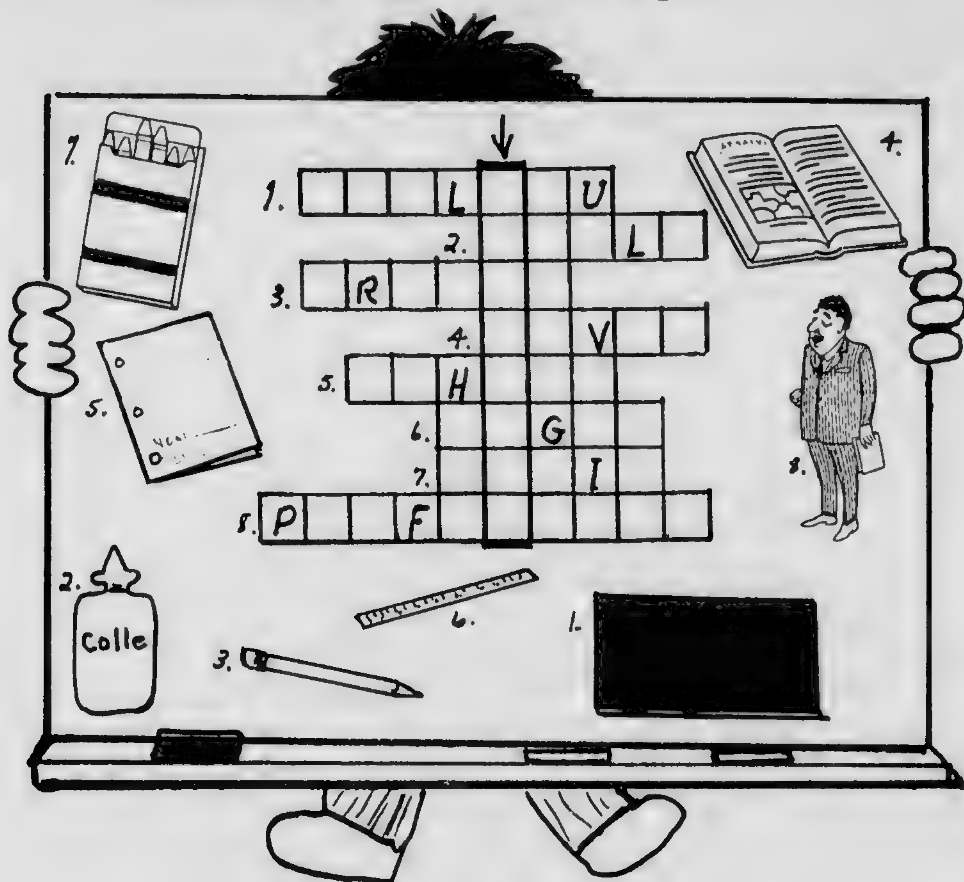
Vive le retour de...**BICOLO**!







Prends ton crayon et fais ce «Mot-caché».
Quel mot se cache au centre de la grille?



1986, Année internationale de la PAIX
Journée d'accueil; «Je crois en l'avenir!»



VIVE LA RENTRÉE... On retrouve ses amis! Colorie!





Mes amis m'écrivent:

Cher Bicolo,
Merci de m'avoir donné les beaux prix. Je les aime beaucoup.
Ton ami,
Joël Perreault

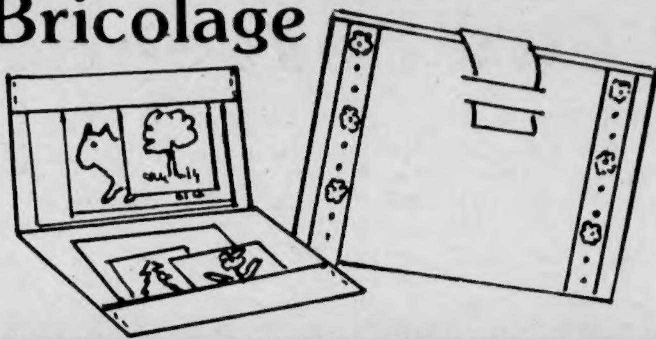
«Merci beaucoup Bicolo pour les deux livres. J'ai hâte de commencer les jeux de Super Disney. J'ai déjà lu le livre «Les cousins Daltons». Merci!
Ton ami,
Michel Marcon,
Notre-Dame-de-Lourdes

Cher Bicolo,
Je viens te dire un gros merci pour les «frisbies» ainsi que le beau livre de lecture et le cahier de bricolage gagnés au concours.
François-Job Lemoine
Winnipeg

Réponse: Mots-cachés
1. Tableau; 2. colle; 3. crayon; 4. livre; 5. cahier; 6. règle; 7. craie; 8. professeur;
Mot caché: ÉCOLIERS

POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE...

Bricolage

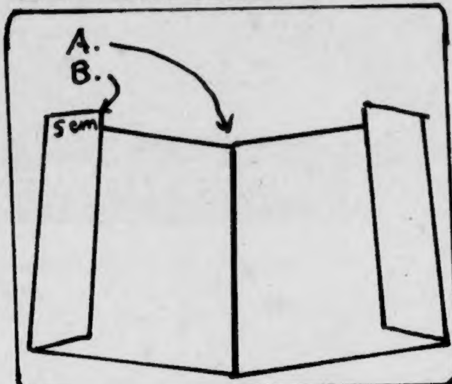


Tu as des beaux dessins que tu aimerais conservés? des photos? ou des images?

Voici une suggestion de bricolage qui fera ton affaire et ne te coûtera pas cher.

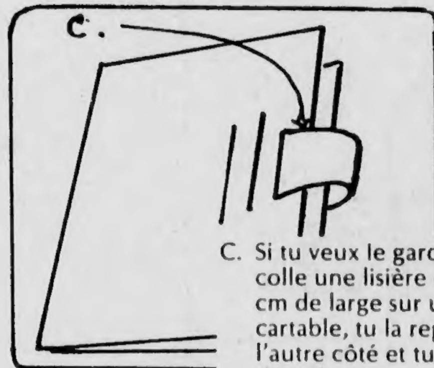
Tu auras besoin d'un grand carton. (Si tu dois l'acheter, procure-toi un carton pour affiches; tu peux te faire deux cartables avec un carton, environ 40¢.)

Un cartable



I. Un carton d'environ 35 x 55 cm

A. Plie-le en deux.
B. À chaque bout tu plies ton carton d'environ 5 cm et tu l'attaches avec des agraffes ou tu le couds.



C. Si tu veux le garder fermé, colle une lisière de carton, 4 cm de large sur un côté du cartable, tu la replies sur l'autre côté et tu l'enfiles dans deux fentes que tu auras faites avec une lame ou couteau.

Décore-le ou colles-y ta photo.

Tu peux aussi en faire pour donner en cadeau!

Journée d'accueil 1986!

Hé! As-tu passé une belle journée d'accueil?

J'aime beaucoup le thème: La PAIX «Je crois en l'avenir».

Aimerais-tu m'écrire ce que tu as fait avec ta classe cette journée-là?

Ce serait intéressant de le partager avec tous les amis lecteurs.

J'attends ta lettre!

Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0





Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant le projet ou service ci-dessous seront reçues jusqu'à 15h, heure d'été du centre, le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission, en versasnt le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus ou au numéro 949-2372.

PROJET

No. 799986 — ENVIRONNEMENT CANADA — PARCS
Parc national Riding Mountain (Manitoba)
Route touristique de Riding Mountain
(Route no 10) du Km 0,00 au Km 54,2
Réfection de l'emprise

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg et de Brandon.

Date limite: **le jeudi 18 septembre 1986**
Dépôt: **50,00$**

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec: G. Cole, directeur de zone, Routes. (204) 949-2353.

INSTRUCTIONS

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivra l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues jusqu'à l'heure et à la date limite indiquées. Les soumissions devront être adressées à l'agent des services financiers et administratifs, Travaux publics Canada, 2221 Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan), S7L 6A8, téléphone 975-4672.

PROJET

No. 831010
Affaires indiennes et du Nord Canada
École et infirmerie de One Arrow
One Arrow, I.R. No 95
Batoche (Saskatchewan)

Dépôt: 250,00$
Date limite: Le 26 septembre 1986, à 14h, heure du centre.

On peut obtenir les documents de soumission aux adresses suivantes: au 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); l'édifice Harry Hays, pièce 632, 220, 4e avenue sud-est, Calgary (Alberta); à l'édifice Motherwell, pièce 1110, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan) et à l'édificE Fédéral, pièce 201, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 1B2. Ces documents peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs de Saskatoon, Régina et Prince Albert (Saskatchewan), Edmonton et Calgary (Alberta); Vancouver (Colombie-Britannique) et Winnipeg (Manitoba).

Dépôt des soumissions: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Bureau de dépôt des soumisssions situé au bureau de l'Association des constructeurs de Saskatoon (Saskatchewan), au plus tard le mercredi 24 septembre 1986, à 14h, heure du centre, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral) datées du 7 août 1981.

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Naissance

Ashley Brett Chaput, fille de Clément Chaput et de Myrna Funk de Sainte-Anne, née le 8 septembre 1986. Les grands-parents sont Camille et Alice Chaput de Sainte-Anne et Peter et Betty Funk de Steinbach.

Décès

Délima Desjardins, épouse de feu Hector Desjardins, de Fisher Branch, décédée le 3 septembre à l'âge de 95 ans.

Gérard Laurencelle, anciennement de La Broquerie, de Saint-Adolphe, décédé le 4 septembre à l'âge de 45 ans.

Jeanne Lemire (née Beauchemin), épouse de Noël Lemire, de Saint-Boniface, décédée le 4 septembre à l'âge de 68 ans.

Camilla Adam Dupas, épouse de Wilfrid Dupas, de Saint-Boniface, décédée le 1er septembre à l'âge de 90 ans.

Léo-Paul Lamontagne, époux de Marjorie Lamontagne, de Portage-la-Prairie, décédé à Calgary le 30 août à l'âge de 63 ans.

Serge Dubreuil, époux de Liette Simard, anciennement de Montréal, décédé le 31 août à l'âge de 37 ans.

VIE SOCIALE

Valéda-Rose Paquin (née Phaneuf), épouse de feu Arthur Paquin, de Saint-Boniface, décédée le 6 septembre à l'âge de 83 ans.

Marguerite Voyer (née Bohémier), épouse d'Albert Voyer, anciennement de Saint-Vital, décédée à Santa Maria (Californie) le 4 septembre.

Laurent Lesage, fils de feu Maurice Lesage et de Mathilde (née Balez), de Notre-Dame-de-Lourdes, décédé le 6 septembre à l'âge de 51 ans.

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au 237-4823. Un service gratuit pour les abonné(e)s.

UN RAPPEL

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables, et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous forme de dons, de cadeaux, de bourses à des associations, à des corporations, à des étudiants, et à toute autre personne ou organisme dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches ou tout autre travail s'y rattachant, en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba. Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ses aspects.

Toute personne, société ou association désireuse de recevoir un appui financier est priée de se procurer une formule d'aide financière en écrivant à:

La Fondation
Radio Saint-Boniface Inc.
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

Les demades reçues, jusqu'au 10 octobre 1986, seront étudiées par le Comité des bourses et jugées selon leurs mérites. Précisons que la Fondation ne pourra tenir compte des demandes qui ne seront pas accompagnées de la formule précitée.

Nécrologie

Hélène Belot

Hélène Belot s'est éteinte paisiblement à sa demeure, le jeudi 21 août 1986, à l'âge de 68 ans.

Elle laisse dans le deuil trois garçons, Roland et son épouse Paulette, Maurice et Jean, et une fille Jeanne et son époux Claude Nolin, tous de Winnipeg. Lui survivent son époux Julien, deux frères, Joseph de Sainte-Anne et Henri de Winnipeg; six soeurs, Annette, Yvette et Jeanne de Winnipeg, ainsi que Germaine, Clothide et Pierrette, toutes trois de la Colombie-Britannique. Elle a été précédée dans la mort par sa fille Yvonne et son époux Dennis De Roo en 1967; ainsi que par son frère Louis en 1979. Ses petits-enfants Raymond et Gilles Belot, Michelle Orr, Monique Schmidt, Joël et Paul Nolin, ainsi que ses nombreux amis chériront pour toujours sa mémoire.

Hélène laisse derrière elle le souvenir d'une mère, d'une grande-mère et d'une amie chérie pour qui nous demandons au Seigneur le repos éternel.

Remerciements

La messe de la Résurrection a eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le mardi 26 août à 11h00. La famille remercient M. l'abbé Carrière, la chorale de la Cathédrale, tous les parents et amis qui sont venus au service et qui ont offert leurs prières, leurs voeux de condoléances, fleurs et contributions au Canadian Cancer Society et le Manitoba Heart Foundation.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre sincère appréciation et nos profonds remerciements à nos parents, amis et voisins pour leurs gestes attentifs et leurs paroles réconfortantes lors du décès récent de notre père bien aimé. Nous remercions particulièrement les pères Clayton Purcell, Pierre Gagné et Roland Lavoie pour leur délicatesse. Merci aux enfants de choeur, aux huissiers et aux lecteurs. Merci à la chorale sous la direction de Mme Gertrude Arnal et à l'organiste Mme Fernande Lofts.

Aux dames de la paroisse de Fannystelle pour leur dévouement exceptionnel. — Merci.

La famille de
Gustave Painchaud

Peut-être des records dans les récoltes, mais pas partout!

C'est au tour du Manitoba d'être l'exception



Florent BEAUDETTE

L'auteur est agronome et vice-président de Roy-Légumex

COMMENTAIRE

Il ne faut pas généraliser en agriculture. En 1985, on ne parlait que de la sécheresse, des sauterelles et autres problèmes pour les agriculteurs des Prairies. Et pourtant, au Manitoba, nous avions eu des rendements records dans presque tous les produits.

Cette année, c'est le contraire: Statistiques Canada attend la récolte du siècle pour l'ensemble des Prairies mais, au Manitoba, c'est l'une des moins bonnes depuis 15 ans!

Pour les gens de la Saskatchewan et de l'Alberta, où certains n'avaient pas récolté depuis plusieurs années, la grosse moisson à point! Cependant, les énormes stocks mondiaux de blé et autres céréales, qui ont causé une chute très importante des prix, pourraient annuler les bénéfices prévus.

Même avec des rendements supérieurs et même s'il y avait des quotas de livraison sans limites, le revenu des céréales n'atteindra pas le 100$ par acre, donc ne couvrira pas le coût de production. Actuellement il n'y a aucun quota ouvert pour le blé dur et seulement 4 boisseaux à l'acre pour l'orge.

En plus de tout ça, il paraît que, pour contrer la concurrence européene et américaine, l'office du blé *(Canadian Wheat Board)* a récemment vendu du blé 10$ la tonne sous le prix initial garanti aux producteurs.

Si les ventes continuent à ces niveaux-là, ça signifie deux choses: d'abord les producteurs n'auront pas de paiement final *(évidemment)* et ensuite, la différence entre le prix de vente et le prix initial aux producteurs devra être payée au C.W.B. par Ottawa, donc par vous et moi.

Comme si les producteurs des Prairies n'avaient pas assez de problèmes, voilà les manutentionnaires de grains de Thunder Bay qui enlèvent leurs salopettes pour se balader devant les terminaux! Grève ou lock-out, ça n'a pas d'importance; il reste qu'avec moins de 3 mois avant la fermeture des Grands Lacs, le traffic est complètement stoppé et pas seulement le blé *(50 pour cent environ de nos exportations passe par Thunder Bay)*. Il ne faut pas oublier que ce port sert également à approvisionner l'Est du Canada en grains de toutes sortes et à l'exportation des graines de lin, pois fourragers, criblures, etc.

À moins que les deux parties ne s'entendent dans les prochains jours, il est à souhaiter que le Parlement forcera le retour au boulot. Autrement, il serait facile d'organiser une armée de fermiers prêts à travailler pour la moitié de ce que ces messieurs de Thunder Bay gagnent normalement!

Un dernier mot sur les céréales du côté international. On se souviendra qu'en 1973, la «crise de la protéine» combinée avec de très gros achats de céréales de la part des Soviétiques avait fait monter les prix agricoles à des niveaux jamais vus. Cette fois, de plus en plus d'experts pensent que le revirement des prix sera dû plutôt à une série de «petits» événements ici et là dans le monde.

On cite déjà un exemple: la sécheresse de cet été dans la moitié sud de l'Europe *(de l'Espagne à la Russie)* et aussi dans la partie ouest des grandes plaines américaines *(du Texas aux Dakotas)*, qui a coupé de beaucoup les rendementsde blé et autres produits dans les deux régions. On souligne aussi que la Chine jouie de bonnes récoltes depuis 5 ou 6 ans d'affilée et devrait en manquer une avant longtemps. Bien sûr, le problème disparaîtrait vite si les Européens *(surtout)* et les Américains retrouvaient leur bon sens et cessaient cette guerre aux subventions.

Revenons un peu au Manitoba où la récolte est très moyenne. Du côté céréales, les rendements varient de 20 à 50 boisseaux/acre dans le blé, de 40 à 85 dans l'orge. Ceux des graines de lin et du canola semblent être plus normaux, mais les rendements des pois et des lentilles sont décevants. Les problèmes au Manitoba ont commencé dès le printemps avec des semis en retard, une période sèche de la fin mai jusqu'autour du 20 juin, suivie de pluies régulières de la fin juin au début d'août. Des terres mouillées pendant 6 à 7 semaines et une température plutôt fraîche et humide ont encouragé le développement de maladies dans presque toutes les cultures, avec des pertes en rendement et/ou en qualité.

Il est encore trop tôt pour établir un bilan définitif, mais il est certain qu'en 1986, la nature a décidé que c'était à notre tour, au Manitoba, de souffrir des conséquences de sa mauvaise humeur.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









AGENTS D'IMMEUBLES

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connait bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et **être payée d'avance** aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

À VENDRE: Renault 16 TS, 1972, en très bon état. Voiture économique avec beaucoup de pièces de rechange. 800$ ou meilleure offre. La Broquerie. Composez le 424-5529.
295-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

VENTE DE GARAGE: 45, rue Hill. Le samedi 13 et le dimanche 14 septembre de 10h à 17h. Tapis 10 x 12, pharmacie avec lumière, produits Mary Kay, et divers objets de bonne qualité.
298-

RECHERCHE étudiante ou dame pour partager appartement de deux chambres à coucher au Chateau Guay, 231, rue Goulet à Saint-Boniface. 250$ par mois avec stationnement sous-terrain 280$. Composez le 237-5326.
269-

À LOUER: Appartement à St-Vital, une chambre à coucher au sous-sol, tapis mur à mur, meublé ou non. Pour personne âgée, seule et fiable. Stationnement et entrée privée. Prix raisonnable. Composez le 253-0010.
283-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente gérante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
88-

JE SUIS DIVORCÉ et retiré et j'aimerais rencontrer une dame veuve à peu près du même âge que moi, (dans la soixantaine), pour m'accompagner à des rencontres sociales et danses. Doit être une dame sérieuse. Écrivez à La Liberté, C.P. 70, Boîte 10 JM, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
291-

À LOUER: Appartement meublé du 4 novembre au 4 avril. 2 chambres à coucher, pour couple seulement, non-fumeurs. Doit avoir références. Composez le 233-0492.
294-

RECHERCHE: Étudiante du Collège Louis-Riel pour garder deux enfants de 8h00 à 8h45 le matin. Doit être responsable. Pour plus d'information, composez le 237-1948 après 18h.
299-

JE RECHERCHE: à louer une chambre à coucher meublée pour un homme seul, le vendredi, samedi et dimanche. Aussi une place pour stationner ma voiture à Saint-Boniface ou à Saint-Vital. Composez le 1-642-5703.
289-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface d'une chambre à coucher, salon et cuisine. Chauffage, eau et électricité inclus, entrée privée, place de stationnement disponible. Composez le 233-0651.
293-

À LOUER: 1850 pieds carrés pour commerce. Idéal pour contracteur, électricien ou plombier, etc. Grand garage et entrepôt inclus. Composez le 269-1178.
296-

RECHERCHE: Représentantes pour notre série de produits Aloette. Excellente occasion de faire de la bonne argent dans votre temps libre. Pas d'investissement ni de livraison et la formation est gratuite. Pour plus de renseignements, contactez Louise au 256-0380.
297-

À VENDRE: Piano d'appartement 1 800$. Très joli meuble ancien en acajou. Composez le 253-9355 après 18h.
259-

Il faudra mettre du vin dans l'eau

Le village de Steinbach aimerait devenir le centre régional du Sud-Est manitobain. Tout comme la ville de Brandon l'est pour l'Ouest de la province. Et Portage-la-Prairie pour le centre.

Précisons que ce grand village voisin de Sainte-Anne-des-Chênes et de La Broquerie aimerait être le centre régional du Sud-Est 24 heures sur 24. Ce qui lui est impossible présentement. Puisqu'il n'y a pas de logements pour les visiteurs se rendant à la «ville des automobiles».

La situation pourrait changer d'ici août 1987, la date prévue pour l'ouverture d'une auberge style Holiday Inn juste au sud du terrain de golf de Steinbach. Du moins si les résidants disent oui au référendum municipal du 22 octobre.

Steinbach *(7,821 habitants en 1981)* et Winkler *(5,467 habitants)* sont les deux seuls grands villages du Manitoba où la vente de boisson n'est pas permise à l'intérieur de leurs frontières. En 1973, et encore en 1983, les résidants de Steinbach ont voté contre les changements proposés à cette situation *(À Winkler, depuis 1957, les habitants ont voté sept fois non.)*

Steinbach n'est pas «*dry*» au sens strict du mot, explique Irene Hamilton de la Société des alcools. Les résidants n'ont jamais révoqué le permis de l'ancienne Tourist Hotel, une buvette *(beer parlour)* pour hommes seulement, démolie à la fin des années 70.

Par contre, avant que la Société des alcools puisse donner un permis pour les autres catégories *(restaurant avec service de boisson, un bar, un cabaret, ou une taverne)*, les résidants doivent indiquer qu'ils sont en faveur. Et la seule façon de le faire, c'est par la voie d'un référendum.

Les voyageurs

«Steinbach est rendu à un point où le monde des alentours considère le village comme un centre régional, affirme Rick Derksen qui, avec Bob Banman et Gordon Kreutzer, est le promoteur du projet de l'hôtel. On est au stade où, de plus en plus, le monde vient magasiner. Ça devient un centre commercial tout comme Brandon.»

«En tant que personnes d'affaires, poursuit le propriétaire de Derksen Printers, on a regardé de très près ce qui existait pour les touristes et les voyageurs, non seulement à Steinbach mais dans tout le Sud-Est.»

«Pour toute fin pratique, il y a



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien Chaput

POINT de CONTACTS

rien pour quelqu'un qui voyage avec sa famille, et veut quelque chose de bien, avec piscine et restaurant, des facilités qui feraient de ce voyage de petites vacances. C'est ce genre d'établissement qu'on veut offrir.»

«Lorsqu'on parle du village de Steinbach, note Helmut Pancratz, ancien maire et député de La Vérendrye depuis le 18 mars 1986, il faut tenir compte du fait qu'on parle du Sud-Est manitobain. Il y a environ 50 000 personnes qui font affaires là.»

«Il y a certainement un besoin pour le développement d'un établissement de ce genre. Il est impossible de tenir un congrès à Steinbach, par exemple. Le logement n'existe pas, ni les salles.»

«Le conseil municipal était conscient de ce besoin. Il y a huit ans, lorsque le village a acheté du terrain pour aménager le parc A.D. Penner, il a mis de côté une partie du terrain pour la construction d'une auberge quelque temps dans l'avenir.»

C'est exactement sur ce terrain que les trois entrepreneurs veulent construire une auberge qui comprendrait de 40 à 50 chambres, une piscine, un restaurant avec bar, une salle de banquet pour 500 personnes et des salles de conférences.

Coup de bêche

Holiday Inn, Best Western, et la chaine Ramada Inn ont été sollicités pour gérer l'auberge qui coûterait environ 3 millions de dollars. Mais avant de donner le premier coup de bêche, les développeurs doivent décrocher un permis de boisson. Pas de boisson, pas de Holiday Inn!

«On comprend que l'alcool c'est une question sensible, concède Rick Derksen. On respecte ça. Mais si l'établissement veut servir tout le monde, tu as besoin de plus que d'une chambre non meublée.»

«En général, le monde n'est pas contre le projet, ajoute l'éditeur du Carillon News. Ce qu'ils ne veulent pas voir, ce sont de médiocres buvettes à chaque coin de rue. On est conscient que l'alcool peut créer des problèmes sociaux. Et si les résidants croient que ça va changer le caractère de Steinbach, ils vont voter contre.»

«Nous, on joue cartes sur table. On a expliqué le projet. Le tourisme rapporte beaucoup à l'économie d'une région. Et c'est une activité à laquelle on aimerait participer.»

En 1983, sur les quelque 5 300 électeurs, 47 pour cent se sont rendus aux urnes. 61 pour cent ont voté contre au référendum. En 1986? «Ce que le monde a refusé en 1983, conclut Rick Derksen, c'est d'approuver les cinq catégories de permis sans avoir pu voir un projet spécifique.»

N'existe pas

«Ce qu'on souligne aux gens, cette fois-ci, c'est que ça va être un établissement vraiment bien. Il y aurait un restaurant avec service de boissons et un bar rattaché au restaurant. On a besoin du permis de boissons, mais le service de boisson n'est pas le but premier. Ce serait une auberge pour les familles en vacances. Quelque chose qui n'existe pas dans le Sud-Est du Manitoba.»

Reste à voir si le grand patron du Carillon News saura transmettre ce message à une majorité de votants d'ici les élections municipales du 22 octobre. Sinon, ce sera à recommencer «à zéro». Dans trois ans peut-être?